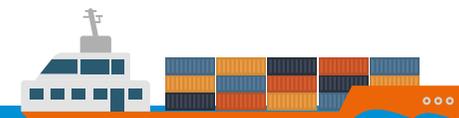






Table des matières

| | | | |
|---|-----------|---|-----------|
| 1 / L'Introduction..... | 4 | 6 / Les travaux d'infrastructures..... | 80 |
| 2 / Le Port autonome de Liège..... | 8 | 6.1. Travaux subsidiés par le SPW réalisés par ou pour le compte du Port autonome de Liège | 81 |
| 2.1. Missions | 9 | 7 / Evénements et actions de promotion en 2022..... | 82 |
| 2.2. Gestion..... | 9 | 7.1. Le Port autonome de Liège était présent | 83 |
| 2.3. Conseil d'administration | 12 | 7.2. Accueil de délégations au Port autonome de Liège au cours de l'année 2022 | 84 |
| 2.4. Direction et Services | 13 | 7.3. Rencontres avec divers représentants de la presse | 84 |
| 2.5. Contrôle..... | 15 | 7.4. Visites scolaires | 85 |
| 2.6. Rapport de rémunérations | 16 | 7.5. Les animations | 86 |
| 2.7. Présentation de nos 33 zones portuaires | 22 | 7.6. Promouvoir l'intermodalité | 86 |
| 2.8. Conditions d'installation et de tarification | 50 | 7.7. Liège Trilogoport en plein essor | 87 |
| 3 / Le bilan des activités 2022..... | 52 | 8 / La symbiose entre économie et environnement ... | 90 |
| 3.1. Bilans statistiques | 53 | 8.1. Gestion environnementale | 91 |
| 3.2. Tourisme fluvial..... | 69 | 8.2. La zone d'intégration environnementale de Liège Trilogoport | 92 |
| 4 / La stratégie de réseaux..... | 72 | 8.3. Eco-pâturage de 8,6 hectares avec des moutons et des vaches à Liège Trilogoport ! | 93 |
| 4.1. La stratégie de réseaux..... | 73 | 9 / Le Port autonome de Liège en quelques chiffres | 94 |
| 5 / Le bilan financier | 76 | | |
| 5.1. Bilan après répartition..... | 77 | | |
| 5.2. Compte de résultats | 79 | | |
| 5.3. Affectations et prélèvements | 79 | | |



01

L'introduction



Plus de 19 millions de tonnes de marchandises ont transité par les 33 zones portuaires liégeoises. Le trafic fluvial du Port autonome de Liège s'est établi en 2022 à 14,5 millions de tonnes. Le trafic de conteneurs a enregistré près de 89.520 EVP (équivalents-vingt-pieds) manutentionnés sur les trois terminaux à conteneurs du Port de Liège en 2022.

Malgré les multiples crises traversées depuis 2020 (crise sanitaire liée au coronavirus, perturbations de la chaîne logistique mondiale, crise énergétique, conflit en Ukraine et déclin de la sidérurgie à froid...), le Port autonome de Liège maintient ses investissements prévus visant toujours à renforcer et à améliorer les infrastructures portuaires liégeoises existantes et ambitionnant à favoriser la multimodalité. Parmi ces investissements d'un montant total de plus de **15 millions d'euros répartis sur 2022 - 2023**, majoritairement cofinancés par la Wallonie et l'Union européenne, soulignons :

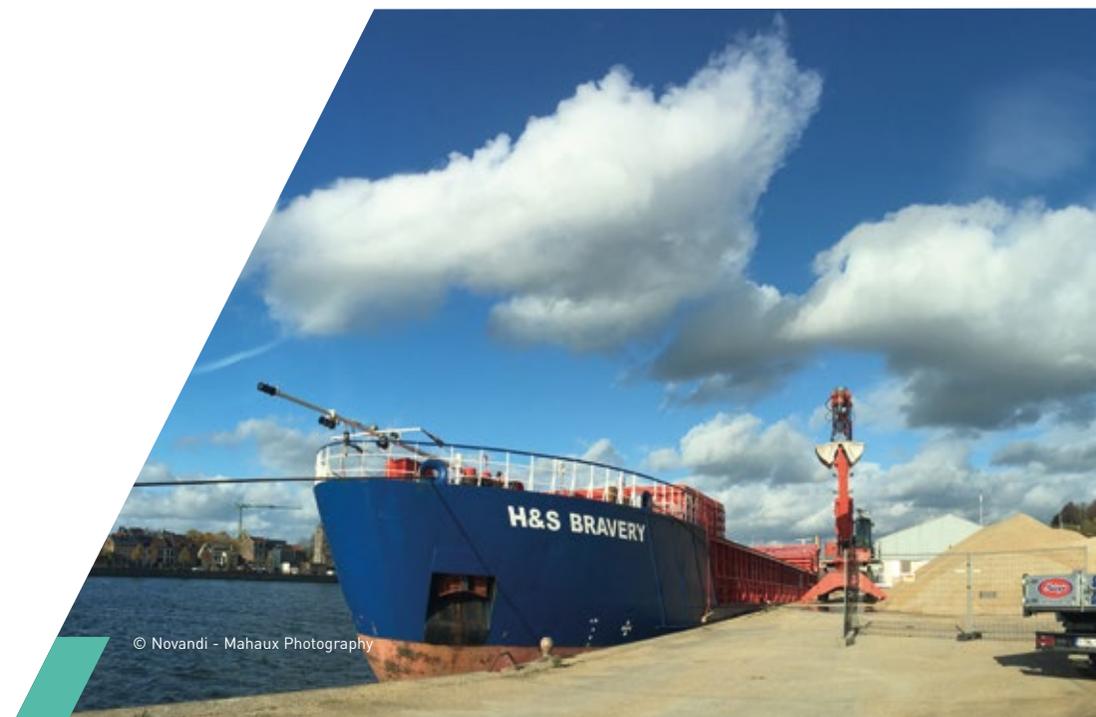
- l'extension du terminal à conteneurs de Liège Trilogiport,
- la construction de nouvelles infrastructures d'accostage à Hermalle-sous-Huy,
- le prolongement du Port des Yachts,
- le réaménagement en zone bimodale (reliée à la route et au rail) du site de l'ancienne gare de triage du port de Monsin qui permettra de renforcer les trafics ferroviaires (2023).

Le Port de Liège contribue incontestablement au report modal de la route vers l'eau et à l'amélioration de la mobilité urbaine liégeoise. Il participe à la concrétisation des objectifs climatiques régionaux pour 2030 en tentant de répondre aux objectifs de la Déclaration de Politique Régionale du Gouvernement wallon en termes de report modal.

Ces projets et investissements confirment le rôle essentiel du Port autonome de Liège comme acteur de la transition économique et environnementale de la région liégeoise.

Le complexe portuaire liégeois, représente, selon la Banque nationale de Belgique, 8.032 emplois directs et 10.828 emplois indirects, soit un total de 18.860 emplois générés par l'ensemble des entreprises concessionnaires du Port autonome de Liège. Le Port de Liège demeure un levier de développement socio-économique important pour la région. Il reste un acteur incontournable du développement

durable : 77 % des trafics manutentionnés sur les diverses zones portuaires transitent par la voie d'eau, ce qui constitue une réelle performance au niveau européen. Aujourd'hui, les modes de transport tels que le transport fluvial ou ferroviaire doivent faire partie d'une logistique durable en complémentarité avec la route.



© Novandi - Mahaux Photography

Le Port de Liège gère 33 zones portuaires en région liégeoise. Le domaine portuaire liégeois représente 382 hectares, où sont installées près d'une centaine d'entreprises.

J'espère qu'à la lecture de ce rapport annuel vous apprécierez le travail accompli au cours de l'année 2022 afin de faire croître, encore et toujours, le rôle joué par le Port en faveur de la région, tant par la promotion du mode de transport le plus respectueux de l'environnement que pour son rôle économique régional de premier plan.

Aujourd'hui, nous sommes convaincus que le Port de Liège est un formidable outil de développement économique de notre région. Nous sommes fiers de poursuivre nos projets dans ce sens.

Je vous souhaite une bonne lecture et reste à votre entière disposition.

Au nom du Conseil d'administration,

Yves Demeffe
Directeur général ad interim



©François de Ribaucourt



©Novandi - Mahaux Photography



© PAL

02



Le Port autonome de Liège

Le Port autonome de Liège fut créé le 21 juin 1937.

Le Port autonome de Liège est une unité d'administration publique wallonne (UAP) qui a pour mission l'aménagement et l'équipement des zones portuaires afin de les mettre à disposition des utilisateurs des voies navigables et/ou d'autres candidats investisseurs par voie de concession ou d'autorisation temporaire.

Les zones portuaires gérées par le Port autonome de Liège se situent en Province de Liège et s'étendent sur environ 380 hectares.

2.1. Missions

Etablissement public créé par la loi du 21 juin 1937 modifiée par la loi du 10 janvier 1969 et par le décret-programme du 18 décembre 2003, le Port autonome de Liège gère 33 ports échelonnés le long de la Meuse et du canal Albert et a pour missions essentielles :

- l'exécution, sur les terrains qui lui sont remis en gestion, de tous les travaux d'extension et d'amélioration nécessaires pour l'accomplissement de sa mission ; l'outillage des ports et la réglementation de leur usage ;
- l'entretien, à ses frais exclusifs, de tous les ouvrages du Port autonome de Liège ;
- la perception de tous les produits quelconques

de l'exploitation des ports, notamment : produits de location des biens meubles et immeubles, perception des péages, des redevances, des droits de quai, des produits de location de terrains et de matériel, de hangars, généralement de tous produits quelconques de l'exploitation des ouvrages compris dans sa circonscription ;

- l'octroi de concessions et d'autorisations à des tiers ;
- la réglementation, dans les limites indiquées dans les statuts et dans les actes de reprise des ports existants, du mouvement et du stationnement des bateaux ainsi que des questions intéressant la navigation ;
- toutes autres opérations qui pourraient être confiées au Port autonome de Liège par l'Etat fédéral ou la Wallonie.

2.2. Gestion

Le Port autonome de Liège est administré par un Conseil d'administration dont la moitié des membres est désignée par la Ville de Liège qui est appelée à participer à la gestion, et l'autre moitié par la Wallonie.

Les mandats sont d'une durée de six ans renouvelables par moitié tous les trois ans.

Le Conseil d'administration comprend un président, un vice-président et dix membres. Le Bourgmestre de la Ville de Liège est de droit président du Conseil d'administration.

Le Directeur général du Port remplit le rôle de secrétaire du Conseil d'administration.



Le Port autonome de Liège est administré par un Conseil d'administration dont la moitié des membres est désignée par la Ville de Liège qui est appelée à participer à la gestion, et l'autre moitié par la Wallonie.





© Port autonome de Liège

Siège administratif

Quai de Maestricht, 14
4000 Liège

T +32 4 232 97 97

info@portdeliege.be

www.portdeliege.be

TVA BE 0202.414.452

Ouverture des bureaux : de 8h à 16h30

Siège travaux

Port de Monsin
Rue de l'île Monsin, 40
4020 Liège

T +32 4 264 02 22

Ouverture des bureaux de 8h à 12h et de 12h30 à 16h

Sûreté portuaire

Philippe Prijs
Officier de sûreté portuaire
M +32 496 16 67 17

Capitainerie - Port des Yachts

(rive gauche de la Meuse, à l'aval du pont Albert 1^{er})
Port des Yachts, 1
4000 Liège

T +32 4 223 14 04

M +32 477 23 13 51

pyl@portdeliege.be

Ouverture des bureaux :

Hors saison (du 16 septembre au 14 mai) :

- en semaine : de 8h à 9h et de 15h à 16h
- samedi : sur rendez-vous entre 9h et 12h

En saison (du 15 mai au 15 septembre) :

- en semaine : de 8h à 9h et de 15h à 18h
- samedi : de 15h à 18h
ou sur rendez-vous de 9h à 12h
- dimanche : de 15h à 18h

Bureau de Police

Port des Yachts
(rive gauche de la Meuse, à l'aval du pont Albert 1^{er})
Port des Yachts, 1
4000 Liège

T +32 4 223 14 04

Ouverture des bureaux de 8h à 9h et de 15h à 16h



2.3. Conseil d'administration

Le Port autonome de Liège est administré par un Conseil d'administration. Le Conseil d'administration se compose d'un Président et de 12 administrateurs qui représentent la Ville de Liège et la Région wallonne. Deux commissaires du Gouvernement wallon et un commissaire de la Ville de Liège sont chargés de son contrôle au regard de la légalité et de l'intérêt général.

Le Directeur général du Port autonome de Liège remplit le rôle de secrétaire du Conseil d'administration et assure la gestion journalière du Port autonome de Liège ainsi que l'exécution des décisions prises par le Conseil d'administration.



Présidence
M. Willy DEMEYER
Bourgmestre de la Ville de Liège



Direction générale
M. Emile-Louis BERTRAND
jusqu'au 22/03/2023



**Direction générale
ad interim**
M. Yves DEMEFFE
à partir du 23/03/2023



Gouvernance du Port autonome de Liège



Wallonie



12 administrateurs



Ville de Liège



3 commissaires
2 Wallonie
1 Ville de Liège

Présidence

Willy DEMEYER
Bourgmestre de la Ville de Liège

Administrateurs pour la Ville de Liège

Grégory BENVEGNA
Conseiller communal

Quentin le BUSSY
Conseiller communal
Administrateur sortant fin décembre 2022

Louis MARAITE
Conseiller communal
en congé politique du 1^{er} mars 2022 au 28 février 2023

Mehdi SALHI
Conseiller communal

Corinne WEGIMONT
Conseillère communale

Jean-Paul TASSET
Conseiller communal

Administrateurs pour la Wallonie

Arnaud DEWEZ
Vice-président
Bourgmestre de Dalhem

Isabelle THOMSIN
Echevine de la Ville de Herstal

Julien LENZINI
Société wallonne des Eaux

Daniel WATHELET
Conseiller communal de la Ville de Liège

Melissa TREVISAN
Doctorante ULiège

Commissaires

Stéphane LEFEBVRE
Directeur général du CHR Verviers

Dominique PERRIN
Chef de cabinet adjoint
au Cabinet de Monsieur le Ministre Henry

Philippe ROUSSELLE
Directeur général de la Ville de Liège

2.4. Direction et Services

Maison du Port

Direction générale

Emile-Louis BERTRAND
Directeur général jusqu'au 22/03/2023

Yves DEMEFFE
Directeur général ad interim à partir du 23/03/2023
info@portdeliege.be

Service administratif

Secrétariat

Comptabilité et Affaires générales

Communication

Service économique et commercial

Service technique

Sûreté portuaire

Bâtiment technique

Service Travaux

Port des Yachts

Service Police

Port des Yachts - Capitainerie



© PAL



2.5. Contrôle

Les Commissaires de la Ville de Liège et du Gouvernement wallon contrôlent la gestion du Port autonome de Liège.

Les mesures de contrôle

Le Port autonome de Liège applique des procédures de contrôle interne tout au long de sa gestion journalière tant financière qu'administrative. Le Port autonome de Liège fait aussi appel à des missions de conseil en externe.

La séparation des fonctions

Le décret du 15 décembre 2011 portant organisation du budget, de la comptabilité et du rapportage des unités d'administration publiques wallonnes et les 3 AGW « WBFIn » du 8 juin 2017 définissent et organisent le cadre des UAP wallonnes. Le Port autonome de Liège est une UAP de type 2.

Le Port autonome de Liège est organisé de la façon suivante :

- Ordonnateur primaire : Conseil d'administration ;
- Ordonnateur délégué :
Monsieur Emile-Louis BERTRAND ;
- Comptable : Madame Marie-Louise GIAMBRA ;
- Contrôleur des engagements et des liquidations : Monsieur Marc LAMIROY ;
- Trésorier et receveur : Monsieur Yves DEMEFFE.

1. Le réviseur d'entreprise

Le réviseur d'entreprise est chargé de certifier le compte général.

Sur proposition du Port autonome de Liège, Monsieur le Ministre Philippe Henry, Vice-Président, Ministre du Climat, et de la Mobilité a désigné LIBRA Réviseurs d'entreprises pour l'exercice comptable 2022 en qualité de Commissaire aux comptes auprès du Port autonome de Liège.

2. Le comité d'audit externe

Ce comité d'audit externe est commandé par le Port autonome de Liège en application de WBFIn.

3. Le comité d'audit du conseil d'administration

Le conseil d'administration constitue en son sein un comité d'audit composé de 3 membres choisis en son sein. Au moins un membre du comité d'audit dispose d'une expérience pratique ou de connaissances techniques dans la matière comptable ou d'audit.

Les missions du comité d'audit sont celles définies par la loi et sont éventuellement complétées par d'autres travaux demandés par le conseil d'administration. Le Président du comité d'audit communique au conseil d'administration les conclusions de leurs travaux.

Les thèmes de ces travaux sont généralement guidés par le suivi des recommandations de la Cour des comptes et par le rapport sur le compte général annuel du Port autonome de Liège par le réviseur d'entreprises.

En 2022, il y a eu 3 réunions du comité d'audit.

Le comité d'audit du Port autonome de Liège est composé de 3 membres :

- Monsieur Julien LENZINI,
Administrateur et Président du Comité d'Audit
- Madame Mélissa TREVISAN,
Administratrice
- Monsieur Quentin le BUSSY,
Administrateur (jusqu'en décembre 2022).

Contrôle par la Cour des comptes

Le décret du 15 décembre 2011 définit les missions de la Cour des comptes en Wallonie. Les contrôles sont multiples et variés tels que la comptabilité dite économique, la comptabilité budgétaire, les marchés publics, les rémunérations, les processus de travail et de contrôle du périmètre de l'activité du Port autonome de Liège. Elle publie le résultat de ses contrôles dans le « Cahier d'observations ». Ce document officiel est transmis aux différentes parties prenantes (Port autonome de Liège, Ministre de tutelle, Parlement wallon...).

Contrôle par le SPF Finances

Le Port autonome de Liège est soumis à la fiscalité belge (ISOC, TVA) ce qui engendre des contrôles ponctuels du SPF Finances. Il est également soumis à la fiscalité wallonne (précompte immobilier).

2.6. Rapport de rémunérations

2.6.1. Informations générales

Nom de l'organisme

PORT AUTONOME DE LIEGE

Nature juridique

UAP de type 2

Références légales

Le PAL a été créé par la loi du 21 juin 1937, modifiée par la loi du 10 janvier 1969 et par le décret – programme du 18 décembre 2003

Ministre de tutelle

Philippe HENRY

Période de reporting

2022

2.6.2. Informations relatives aux administrateurs publics

Informations relatives aux mandats et à la rémunération

| Nom de l'organe de gestion | Titre | Date de désignation | Durée du mandat | Rémunération brute annuelle |
|----------------------------|-------------------------|---------------------|-----------------|-----------------------------|
| Port autonome de Liège | | jj/mm/aaaa | Années | Eur |
| DEMEYER Willy | Président | de plein droit | | 6 548,74 € |
| DEWEZ Arnaud | Vice-Président | 01/02/2021 | 5 | 2 666,37 € |
| TREVISAN Melissa | Administratrice | 01/02/2021 | 5 | 3 350,72 € |
| WEGIMONT Corinne | Administratrice | 24/06/2019 | 6 | 2 666,37 € |
| MARAITE Louis* | Administrateur | 27/05/2019 | 5 | 435,56 € |
| LENZINI Julien | Administrateur | 01/02/2021 | 5 | 3 350,80 € |
| SALHI Mehdi | Administrateur | 02/09/2019 | 5 | 1 564,60 € |
| BENVEGNA Gregory | Administrateur | 27/05/2019 | 5 | 2 666,37 € |
| le BUSSY Quentin** | Administrateur | 27/05/2019 | 5 | 2 684,32 € |
| THOMSIN Isabelle | Administratrice | 01/02/2021 | 5 | 879,82 € |
| WATHELET Daniel | Administrateur | 01/02/2021 | 5 | 2 670,91 € |
| TASSET Jean-Paul | Administrateur effectif | 27/05/2019 | 5 | 2 684,32 € |

* en congé politique du 1er mars 2022 au 28 février 2023.

** démission fin décembre 2022.



© SIROP - Margaux Vrayenne

Règles générales relatives à la rémunération des administrateurs publics

Chaque présence au conseil d'administration donne droit à un jeton de 120,23 € à indexer (1,7758 du 01/01/2022 au 31/01/2022, 1,8114 du 01/02/2022 au 31/03/2022, 1,8476 du 01/04/2022 au 31/05/2022, 1,9222 du 01/09/2022 au 30/11/2022 et 1,9607 du 01/12/2022 au 31/12/2022) pour tous les administrateurs ainsi que pour le vice-président.

Le président a droit à un montant brut annuel de 3.340,00 € à indexer (1,7758 du 01/01/2022 au 31/01/2022, 1,8114 du 01/02/2022 au 31/03/2022, 1,8476 du 01/04/2022 au 31/05/2022, 1,9222 du 01/09/2022 au 30/11/2022 et 1,9607 du 01/12/2022 au 31/12/2022) qu'il a prélevé en 2023.

Informations relatives aux mandats dérivés

Le mandat dérivé est le mandat que l'Administrateur public a obtenu dans une personne morale dans laquelle l'organisme détient des participations ou au fonctionnement de laquelle il contribue et où l'Administrateur public a été désigné sur sa proposition.

Informations relatives à la répartition des genres

| | F | H | Total |
|--------------------------------|---|---|-------|
| Membres de l'organe de gestion | | | |
| dont administrateurs publics | 3 | 9 | 12 |

Informations relatives à la participation aux réunions

| Nom de l'organe de gestion | Titre | Conseil d'administration | Comité d'audit |
|-------------------------------|-------------------------|--------------------------|----------------|
| Port autonome de Liège | | | |
| DEMEYER Willy | Président | 14/15 | |
| DEWEZ Arnaud | Vice-Président | 15/15 | |
| TREVISAN Melissa | Administratrice | 14/15 | 3/3 |
| WEGIMONT Corinne | Administratrice | 15/15 | |
| MARAITE Louis | Administrateur | 2/2* | |
| LENZINI Julien | Administrateur | 13/15 | 3/3 |
| SALHI Mehdi | Administrateur | 7/15 | |
| BENVEGNA Gregory | Administrateur | 15/15 | |
| le BUSSY Quentin | Administrateur | 10/15 | 2/3 |
| THOMSIN Isabelle | Administratrice | 4/15 | |
| WATHELET Daniel | Administrateur | 13/15 | |
| TASSET Jean-Paul | Administrateur effectif | 13/15 | |

* en congé politique du 1^{er} mars 2022 au 28 février 2023.

Concernant l'absence de Monsieur Willy Demeyer, celles-ci sont justifiées pour cas de force majeure étant donné ses fonctions de Bourgmestre de la Ville de Liège. (Article 15 bis, §1er/1, al.2 du Décret du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public).

2.6.3. Informations relatives au(x) gestionnaire(s)

Informations relatives à la relation de travail

| Nom de l'organe de gestion | Titre | Nature de la relation de travail | Si contrat : | Si mandat FP : |
|----------------------------|-------------------|----------------------------------|--|---|
| Port autonome de Liège | | | - Type de contrat - Date signature - Date entrée en fonction | - Date AGW désignation - Date entrée en fonction |
| BERTRAND Emile-Louis | Directeur général | mandat | Emile-Louis BERTRAND Directeur général mandat GW du 18/12/2014 – Mandat du 01/06/2020 au 22/03/2023. | <ul style="list-style-type: none"> • GW du 25/05/2020 • Mandat du 01/06/2020 au 22/03/2023. |

Prolongation du mandat précédent ad interim du 31/12/2019 au 31/05/2020

Informations relatives à la rémunération

Détail de la rémunération brute annuelle relative à la période de *reporting* (montants en EUR).

| Gestionnaires | Rémunération de base | Rémunération variable | Plan de pension complémentaire | Autres composantes de la rémunération | Total |
|----------------------|----------------------|-----------------------|--------------------------------|---------------------------------------|-----------------------------|
| | | Le cas échéant | Le cas échéant | | Rémunération brute annuelle |
| BERTRAND Emile-Louis | 156.411,64 € | | | | 146.531,21 € |





© SOMEF

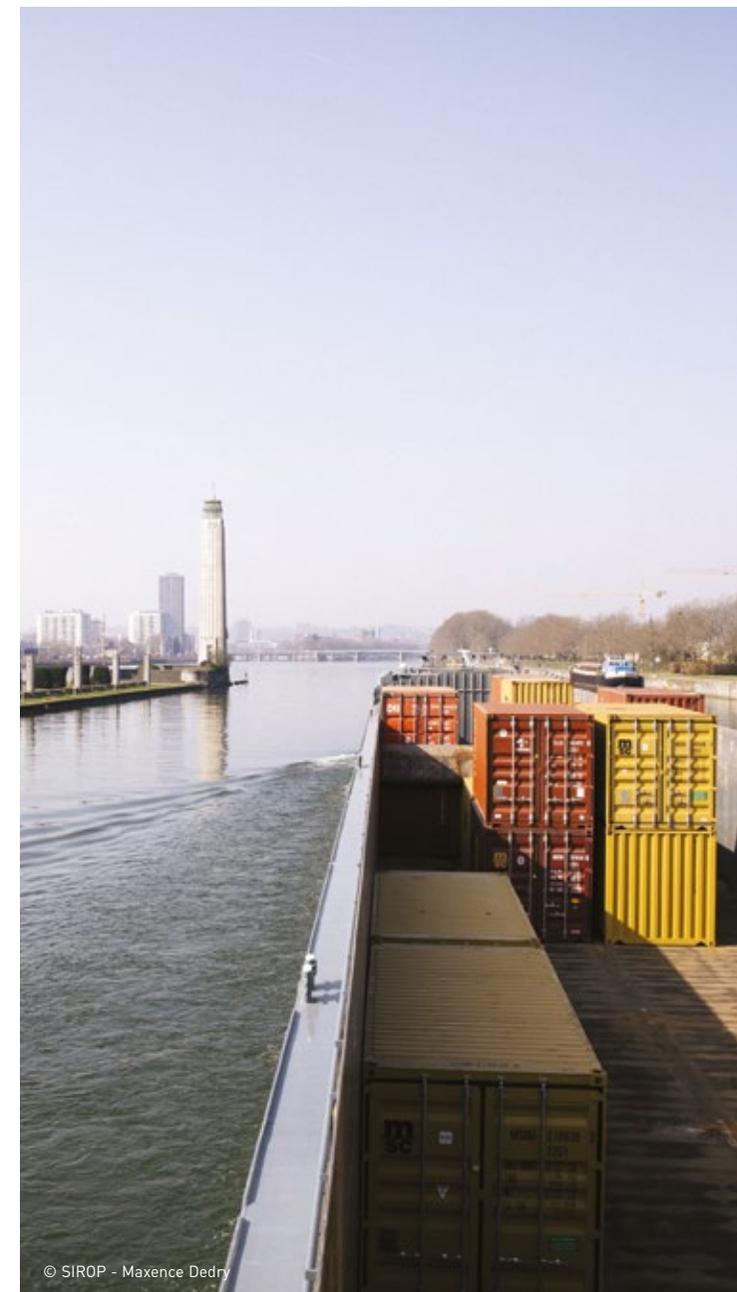
2.6.4. Informations relatives aux commissaires du Gouvernement wallon

Informations relatives aux mandats et à la rémunération

| Nom de l'organe de gestion | Date de désignation | Durée du mandat | Rémunération brute annuelle |
|----------------------------|---------------------|-----------------|-----------------------------|
| Port autonome de Liège | jj/mm/aaaa | Années | Eur |
| LEFEBVRE Stéphane | 10/10/2019 | Non précisé | 2 929,03 € |
| PERRIN Dominique | 10/10/2019 | Non précisé | 2 924,59 € |

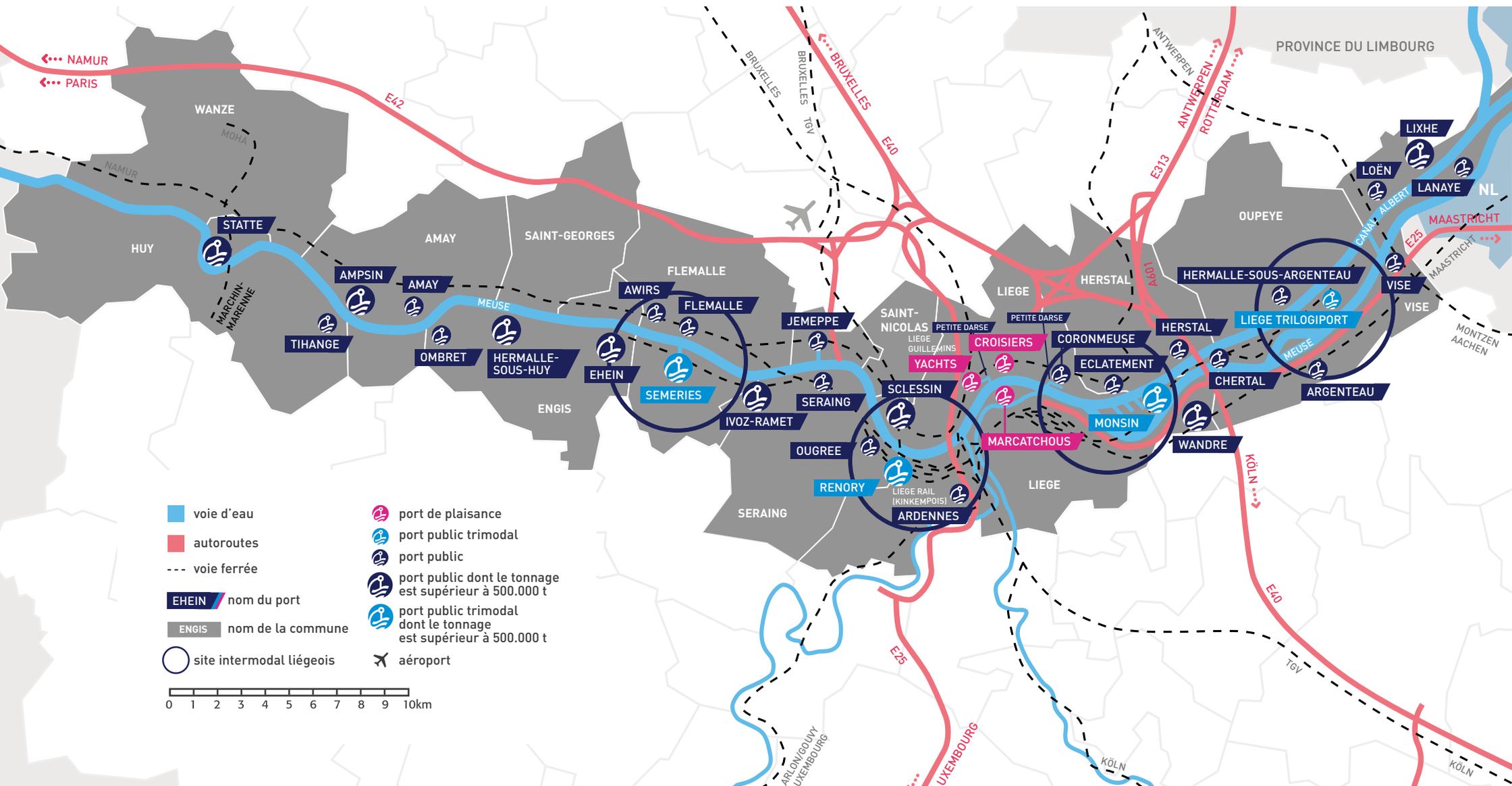
Informations relatives à la participation aux réunions

| Nom de l'organe de gestion | Autre organe décisionnel | Comité d'Audit |
|----------------------------|--------------------------|----------------|
| Port autonome de Liège | | |
| LEFEBVRE Stéphane | 12/15 | 2/3 |
| PERRIN Dominique | 12/15 | 1/3 |



© SIROP - Maxence Dedry

2.7. Présentation de nos 33 zones portuaires





© DPW Liege Container Terminals

3 terminaux à conteneurs à Liège

© Euroports Inland Terminals



**Euroports Inland
Terminals**
Port de Monsin



**DP World Liege
- LCT Sud**
Port de Renory



© PAL



**DP World Liege
- LCT Nord**
Liège Trilogiport

© Olivier Lagae

Canal Albert

Liège

Meuse

Présentation de nos 33 zones portuaires

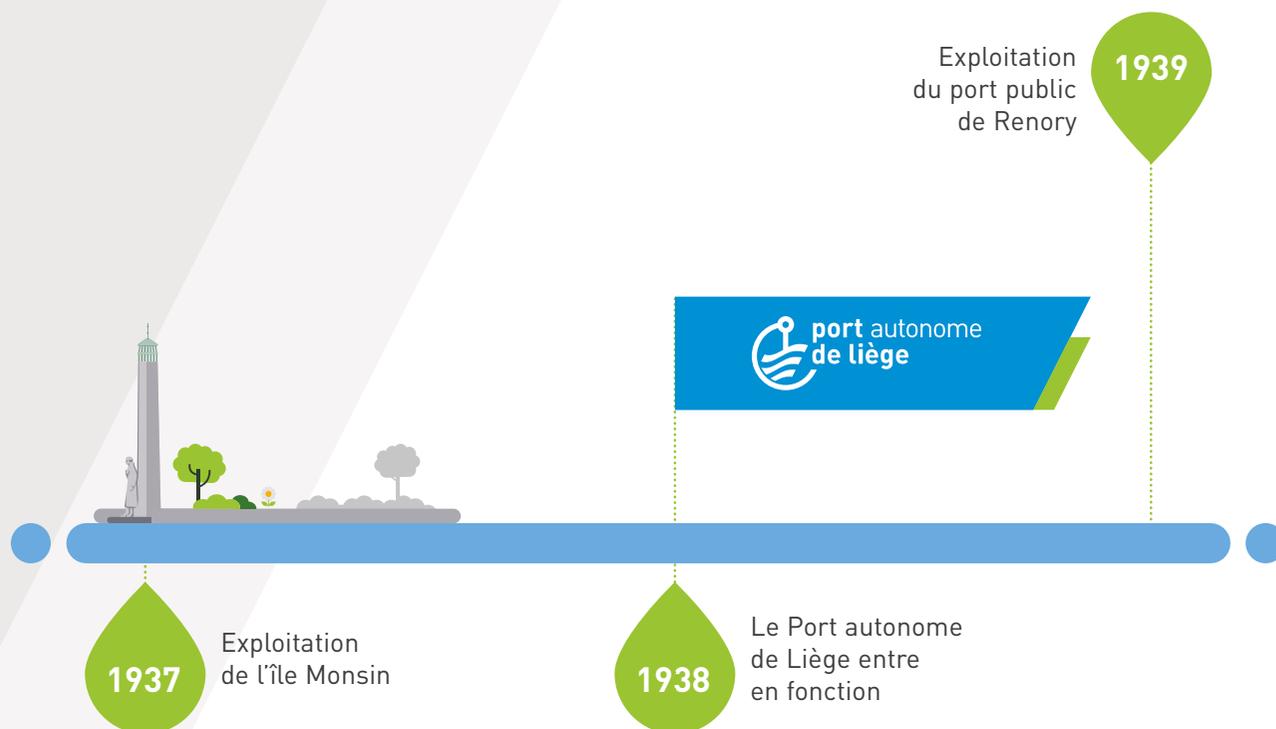
Ci-dessous, le relevé historique des différents arrêtés royaux et ministériels attribuant pour gestion les diverses zones portuaires au Port autonome de Liège.

L'article 38 du règlement organique stipule que **le Port autonome de Liège entre en fonction le 1^{er} janvier 1938**.

La loi du 21 juin 1937 confie au Port autonome de Liège l'**exploitation de l'île Monsin**, comportant deux darses. Des arrêtés royaux des 10 mars 1939, 25 novembre 1953, 10 octobre 1956, 4 août 1961, 18 juin 1965, 3 novembre 1971 et 21 octobre 1982 ont modifié la consistance des terrains concédés à l'île Monsin.

L'arrêté ministériel du 13 août 1992 a confié au Port autonome de Liège la gestion de la darse triangulaire située sur le territoire de la Ville de Liège à l'île Monsin. L'étendue des terrains de ce port a été modifiée par l'arrêté ministériel du 8 mai 2008.

Par arrêté royal du 11 janvier 1939, l'Etat a concédé au Port autonome de Liège, à partir du 1^{er} décembre 1938, l'**exploitation du port public de Renory**. Par ailleurs, par arrêtés royaux des 29 novembre 1955 et 20 octobre 1956 et par arrêté ministériel du 13 juillet 2001 et du 14 mars 2016, l'exploitation de certains terrains situés à Angleur a été concédée au Port autonome de Liège en vue de l'extension du port de Renory.



Par arrêté royal du 13 août 1940, il a été concédé au Port autonome de Liège, à partir du 28 septembre 1940, l'**exploitation du port public de Coronmeuse**. Ce transfert a été confirmé par arrêté du Régent en date du 10 novembre 1945. Un arrêté royal du 3 février 1976 a modifié l'étendue des terrains concédés au port de Coronmeuse. D'autre part, par décisions du Conseil communal des 17 janvier 1955 et 23 avril 1956, la Ville de Liège a cédé au Port autonome de Liège certains terrains situés rive gauche du port de Coronmeuse. Un arrêté ministériel du 31 juillet 1996 concède au Port autonome de Liège la gestion d'un terrain supplémentaire situé à l'extrémité aval du bassin de Coronmeuse.

Par arrêtés ministériels du 23 octobre 2012, les terrains du port de Coronmeuse, situés rive gauche de la Meuse, en aval du pont Atlas V, ont été d'une part, retirés de la gestion du Port autonome de Liège, et d'autre part, désaffectés et placés en dehors du domaine public de la Région wallonne.

Par arrêté du Régent du 17 octobre 1947, il a été concédé au Port autonome de Liège, à partir du 1^{er} mai 1947, l'**exploitation du port public de Sclessin**. Les limites concédées de ce port ont été modifiées par arrêtés ministériels des 31 mars 1995, 24 novembre 2009, 12 septembre 2013 et 9 décembre 2021.

Par arrêtés royaux des 6 mars 1951, 17 juillet 1953, 27 avril 1957 et 20 août 1964, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion des terrains situés à Souverain-Wandre, rive droite de la Meuse**.

Par arrêtés royaux des 14 juillet 1951, 9 décembre 1953 et 29 août 1973, l'Etat a concédé au Port autonome de Liège l'**exploitation du port public de Jemeppe**.

Par arrêtés royaux des 8 février 1960, 1^{er} février 1967 et 10 avril 1971, il a été concédé l'**exploitation du bassin intérieur de Jemeppe**.

Par arrêtés royaux des 6 avril 1954, 23 juillet 1957, 11 mars 1968 et 29 mars 1970, il a été concédé au Port autonome de Liège l'**exploitation du port public d'Ivoz-Ramet**. L'étendue des terrains de ce port public a été modifiée par arrêtés royaux des 21 octobre 1976, 7 octobre 1983, 9 juillet 1984, 10 août 1984, 8 juillet 1985, 19 novembre 1986, 4 février 1988 et par arrêtés ministériels des 9 août 2010 et 23 septembre 2011.

Par arrêtés royaux des 5 mars 1963 et 29 juin 1971, il a été concédé au Port autonome de Liège l'**exploitation du port de Seraing** ainsi que l'ensemble des nouveaux ouvrages de ce port.



Par arrêté royal du 17 avril 1972, tel que modifié par arrêtés ministériels des 8 décembre 2000 et 14 novembre 2003, il a été concédé au Port autonome de Liège l'**exploitation du Port des Yachts** de Liège. L'étendue de la zone d'eau de ce port public a été modifiée par arrêtés ministériels du 24 juin 2014 et du 16 septembre 2020.

Par arrêté royal du 21 avril 1972, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion du port public d'Ougrée**.

Par arrêté royal du 23 juin 1972, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion du port des Ardennes**, à Angleur. L'étendue des terrains de ce port a été modifiée par arrêté royal du 10 juillet 1979 et arrêté ministériel du 3 septembre 1993.

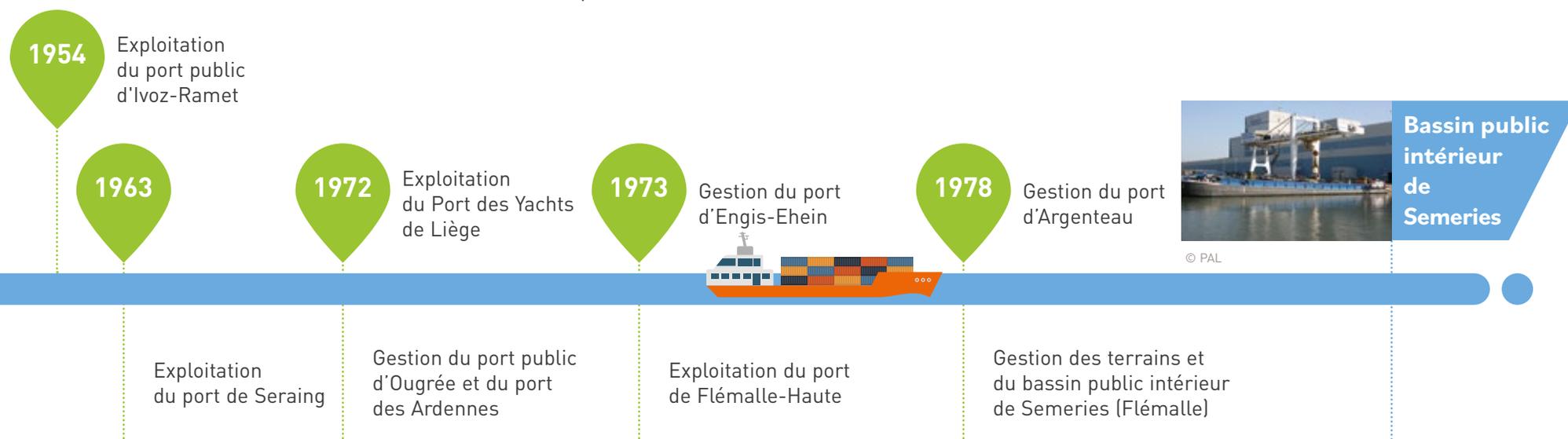
Par arrêtés royaux des 19 janvier 1973 et 16 juillet 1974, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion du port d'Engis-Ehein**. Le port d'Engis a été repris au Port autonome de Liège par arrêté ministériel du 6 mars 2008. Par arrêtés ministériels des 11 janvier 1993, 16 mars 2006, 16 janvier 2013 et 25 septembre 2015, l'étendue des terrains constituant le port d'Ehein a été modifiée.

Par arrêté royal du 31 août 1973, il a été concédé au Port autonome de Liège l'**exploitation du port de Flémalle-Haute**.

Par arrêté royal du 5 juin 1978, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion du port d'Argenteau**, à Visé. L'étendue des terrains de ce port a été modifiée par arrêtés ministériels des 11 juin 2007 et 25 septembre 2015.

Par arrêtés royaux des 5 juin 1978 et 26 avril 1984, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion des terrains et du bassin public intérieur de Semeries**, à Flémalle ainsi que l'ensemble des nouveaux ouvrages d'aménagement portuaire y réalisés.

Par arrêté royal du 12 août 1981, il a été retiré au Port autonome de Liège, en vue de permettre la réalisation des aménagements routiers s'inscrivant dans le cadre de l'assainissement du site et de la rénovation du port de Renory, la gestion de trois parcelles de terrain de l'Etat situées sur le territoire de la Ville de Liège et de la Ville de Seraing.



Par arrêté royal du 21 août 1981, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion du port public de Herstal, rive gauche du canal Albert**.

Par arrêté royal du 29 juin 1982, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion de l'ancien port public des Croisiers-Chéravoie**, à Liège.

Par arrêté royal du 26 avril 1984, l'Etat a concédé au Port autonome de Liège la gestion d'une bande de terrain de 400 mètres de longueur comprise entre les ports d'Ougrée et de Renory.

Par arrêté royal du 9 juillet 1984, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion des ports de Tihange, Ampsin et Ombret**. L'étendue des terrains des ports de Tihange et d'Ampsin a été modifiée par arrêtés royaux des 13 novembre 1985 et 27 mars 1987. L'étendue des terrains du port d'Ombret a été modifiée par arrêté ministériel du 15 novembre 2006. L'étendue des terrains du port de Tihange a été modifiée par arrêtés ministériels des 5 mai 2009 et 13 novembre 2014.

Par arrêté royal du 23 avril 1985, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion du port de Visé**. La configuration des terrains de ce port a été modifiée par arrêtés ministériels des 20 septembre 2004, 16 octobre 2014 et 27 mars 2020.

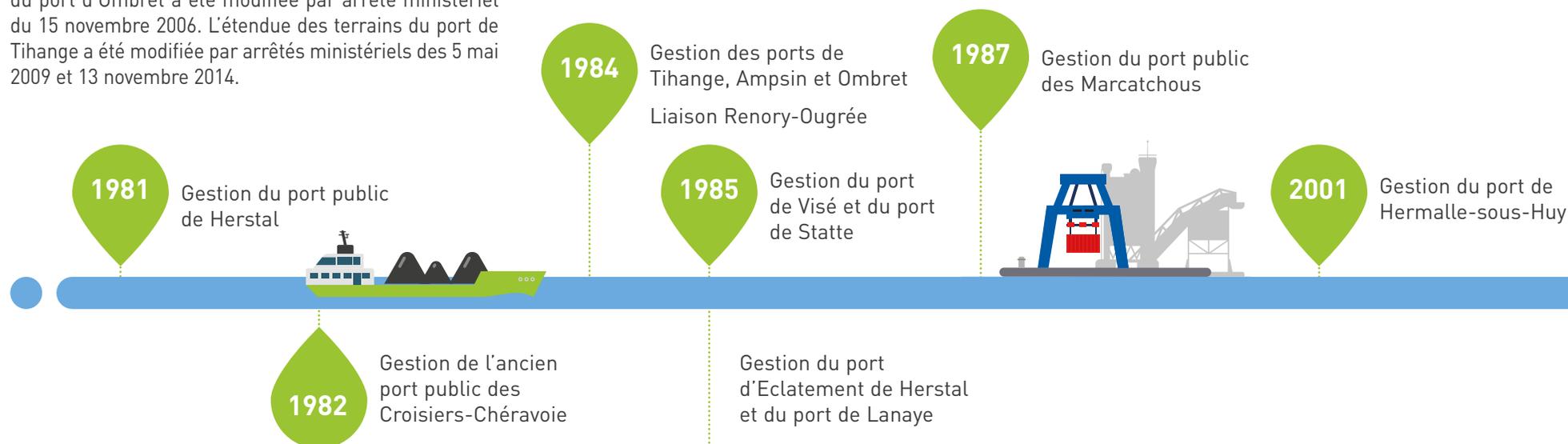
Par arrêté royal du 8 juillet 1985, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion du port de Statte** sur le territoire de la Ville de Huy. L'étendue des terrains de ce port a été modifiée par arrêtés ministériels des 18 mai 1992, 14 septembre 1992, 26 novembre 2007 et 9 février 2010.

Par arrêté royal du 19 novembre 1985, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion du port d'Eclatement à Herstal**. L'étendue des terrains du port d'Eclatement de Herstal a été modifiée par arrêté royal du 28 août 1987.

Par arrêté royal du 21 novembre 1985, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion du port de Lanaye**.

Par arrêté royal du 24 mars 1987, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion du port public des Marcatchous**, sis rive droite de la Meuse, en amont et en aval de la passerelle Saucy.

Par arrêté royal du 5 octobre 1989, la propriété des participations de l'Etat, d'un montant de 5.000.000,00 de francs, a été transférée au 1^{er} janvier 1989, à la Région wallonne, en vertu de l'article 57 § 2 de la loi spéciale du 16 janvier 1989 relative au financement des Communautés et des Régions, suite à la Loi spéciale du 8 août 1980 des réformes institutionnelles, modifiée par la loi du 8 août 1988.



Par arrêté ministériel du 18 juin 2001, la Région wallonne a concédé au Port autonome de Liège la **gestion du port de Hermalle-sous-Huy**. L'étendue des terrains de ce port public a été modifiée par arrêtés ministériels des 11 juillet 2005 et 19 avril 2011.

Par arrêté ministériel du 11 juin 2004, il a été confié au Port autonome de Liège la **gestion des terrains de la Région wallonne, constituant la plate-forme multimodale de Hermalle-sous-Argenteau dite « Liège Triligiport »** sise rive droite du canal Albert entre les ponts de Hermalle-sous-Argenteau et de Haccourt. L'étendue des terrains de ce port a été modifiée par arrêtés ministériels du 17 mai 2017 et du 16 octobre 2020.

Par arrêté ministériel du 13 avril 2005, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion du port de**

Hermalle-sous-Argenteau, rive gauche.

Par arrêté ministériel du 29 avril 2005, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion du port d'Amay**.

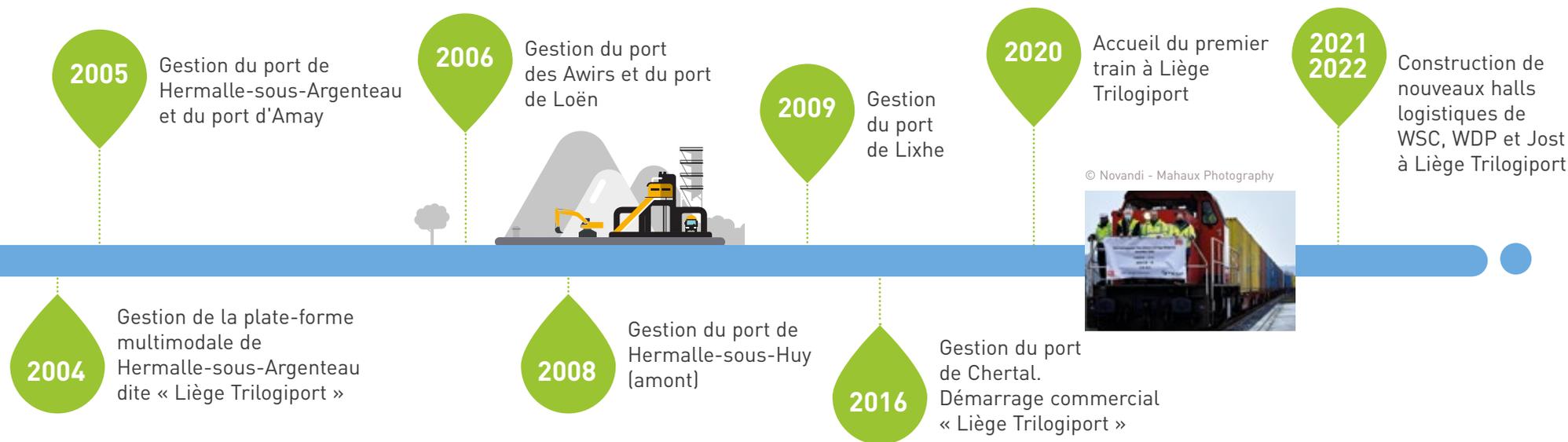
Par arrêté ministériel du 6 avril 2006, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion du port des Awirs**, sis rive gauche de la Meuse à l'amont de l'ancienne écluse des Awirs. L'étendue des terrains de ce port public a été modifiée par arrêté ministériel du 13 novembre 2014.

Par arrêté ministériel du 23 juin 2006, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion du port de Loën**, sis rive gauche du canal Albert à Visé (Lixhe). L'étendue des terrains de ce port public a été modifiée par arrêté ministériel du 15 mars 2021.

Par arrêté ministériel du 26 novembre 2008, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion de la partie amont du port de Hermalle-sous-Huy (amont du pont)**.

Par arrêté ministériel du 5 mai 2009, il a été concédé au Port autonome de Liège, la gestion de l'apponement de chargement et de déchargement situé en rive gauche du canal Albert à l'amont de l'Usine CBR au port de Lixhe (Visé). L'étendue des terrains de ce port public a été modifiée par arrêtés ministériels du 24 septembre 2014 et 15 mars 2021.

Par arrêté ministériel du 29 août 2016, il a été concédé au Port autonome de Liège, la **gestion des terrains en rive droite du canal Albert, à l'entrée du site de Chertal, constituant le nouveau port dit de « Chertal »**.



33 zones portuaires

1^{er} Port fluvial belge

3^{ème} Port fluvial européen

Port des Yachts
1 port de plaisance

27 km
de quais

382 ha de terrains
portuaires

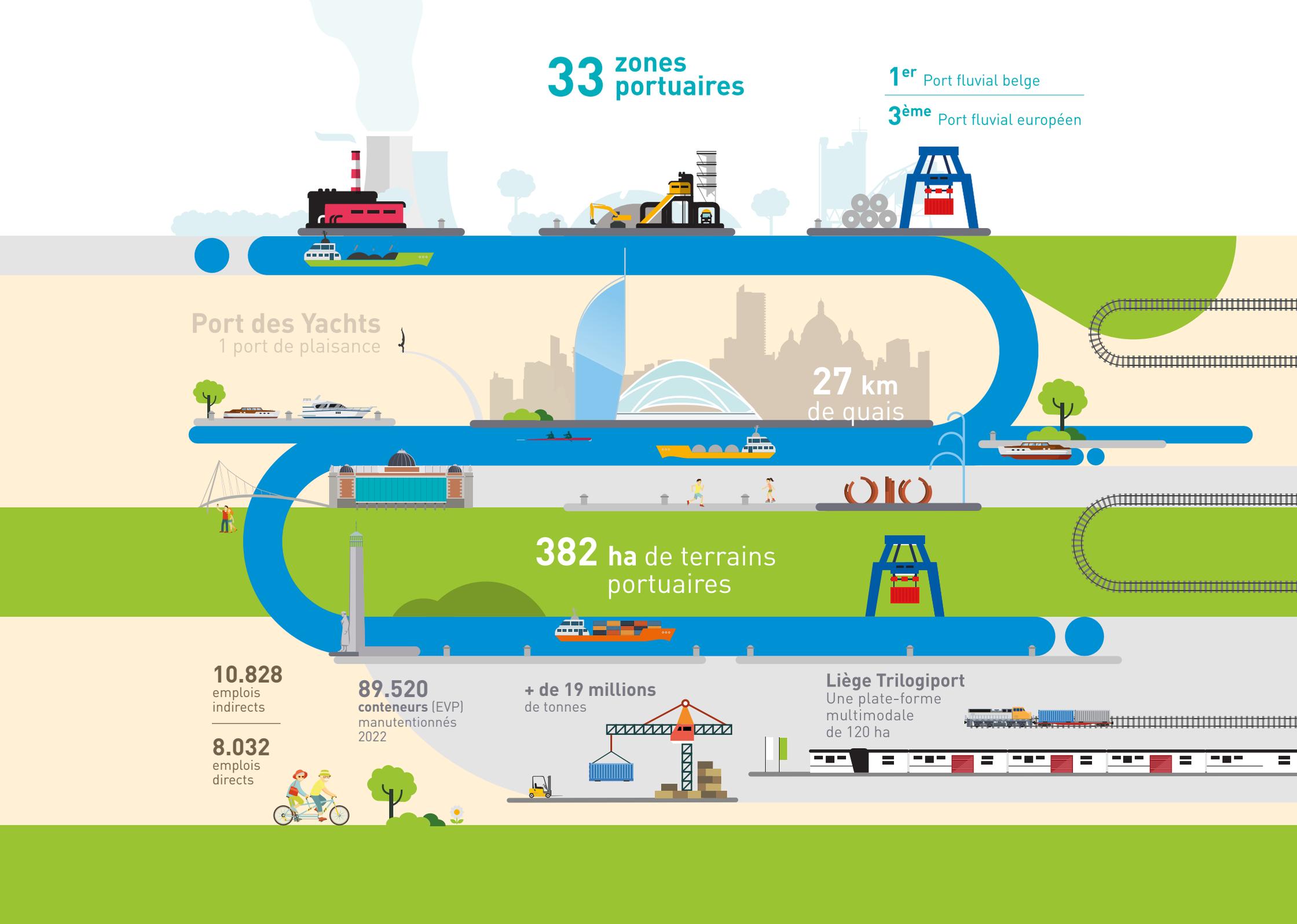
10.828
emplois
indirects

8.032
emplois
directs

89.520
conteneurs (EVP)
manutentionnés
2022

+ de 19 millions
de tonnes

Liège Trilogiport
Une plate-forme
multimodale
de 120 ha





© SPW

Port de Statte

Localisation

Ville de Huy et Commune de Wanze, rive gauche de la Meuse

Accès

Pont de Ben-Ahin

Superficie totale

5 ha 93 a

Superficie disponible

Pour ce qui n'est pas actuellement concédé à Biowanze, depuis la voirie d'accès à l'extrémité aval du port, le terrain non concédé représente une superficie de 3 ha 64 a. Cependant, la Ville de Huy interdit toute activité économique sur la zone aval ; seule l'activité liée au tourisme fluvial est acceptée sauf acceptation par la commune d'une autre activité.

Infrastructure

- Longueur du quai : 1.050 m
- Enfoncement admis : 2,50 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 69,15$
- Niveau du quai : $\pm 73,00$

Equipement

- Eclairage public

Usager

- S.A. BIOWANZE



© SPW

Port de Tihange

Localisation

Ville de Huy, rive droite de la Meuse

Accès

Via N90 et N644 (Liège - Huy)

Superficie totale

3 ha 78 a dont 3 ha 23 a de terrains exploitables

Superficie disponible

Néant

Infrastructure

- Longueur du quai : 541 m
- Enfoncement admis : 2,50 m

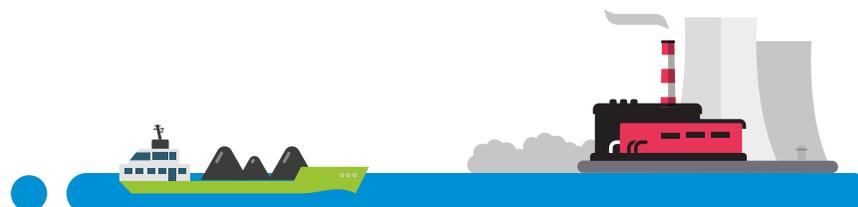
- Niveau du plan d'eau : $\pm 69,15$
- Niveau du quai : $\pm 71,40$

Equipement

- Egout, électricité, téléphone et eau

Usagers

- S.A. EDF Luminus / S.A. ENGIE Electrabel
- S.A. HOLCIM (Belgique)
- S.P.R.L. MLD Recyclage





© SPW

Port d'Ampsin

Localisation

Commune d'Amay, rive gauche de la Meuse

Accès

Via N617 (Liège - Huy)

Via N90 et N644 par le pont d'Ampsin

Superficie totale

1 ha 87 dont 1 ha 80 a de terrains exploitables

Superficie disponible

Néant

Infrastructure

- Longueur du quai : 675 m
- Enfoncement admis : 2,50 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 69,15$
- Niveau du quai : $\pm 70,15$

Équipement

- Possibilité électricité et téléphone
- Eclairage public

Usager

- S.A. CIMENTERIES CBR



© SPW

Port d'Amay

Localisation

Commune d'Amay, rive gauche de la Meuse

Accès

Via N90 par le pont d'Ombret

Via N617 (Liège - Huy)

Superficie totale

61 a dont 23 a de terrains exploitables

Superficie disponible

23 a

Infrastructure

- Longueur de la rive : 644 m
- Enfoncement admis : 2,50 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 64,45$
- Niveau du quai : $\pm 68,25$



© SPW

Port d'Ombret

Localisation

Sur les communes d'Amay et Engis,
rive droite de la Meuse

Accès

Via N90 et N644
N617 par le pont d'Ombret

Superficie totale

90 a dont 61 a de terrains exploitables

Superficie disponible

61 a

Infrastructure

- Longueur du quai : 400 m
- Enfoncement admis : 2,50 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 64,45$
- Niveau du quai : $\pm 68,00$ (fruit 1/20)

Equipement

- Possibilité électricité, téléphone et eau



© SPW

Port de Hermalle-sous-Huy

Localisation

Commune d'Engis, rive droite de la Meuse

Accès

Via N617 par le pont de Hermalle-sous-Huy
Via N90 et N644

Superficie totale

3 ha 69 a dont 3 ha 05 a de terrains exploitables

Superficie disponible

18 a

Infrastructure

- Longueur de la rive : 946 m
- Enfoncement admis : 3,00 m
(uniquement au droit des quais)

- Niveau du plan d'eau : $\pm 64,45$
- Niveau des quais
 - $\pm 67,48$ (port amont)
 - $\pm 67,20$ (port aval)

Equipement

- 4 quais de déchargement (50 m)
- 1 quai de chargement (63 m)
- 4 dalles de stockage ($\pm 5.500 \text{ m}^2$)

Usagers

- S.A. BELGIAN SCRAP TERMINAL WALLONIE (BST Wallonie)
- S.A. CARRIERES ET FOURS A CHAUX « DUMONT-WAUTIER »
- S.A. ECODREAM
- S.R.L. LOISEAU



© SPW

Port d'Ehein

Localisation

Commune d'Engis, rive droite de la Meuse

Accès

Via N617

Via N90 et N644

Superficie totale

2 ha 94 a dont 2 ha 13 a de terrains exploitables

Superficie disponible

6 a

Infrastructure

- Longueur des quais : 1.244 m
- Enfoncement admis : 3,00 m

- Niveau du plan d'eau : $\pm 64,45$
- Niveau des quais :
 - $\pm 66,50$ en aval du pont
 - $\pm 68,00$ en amont du pont

Equipement

- 1 grue de 10 t
- Egout, possibilité électricité et téléphone

Usagers

- S.A. CARMEUSE
- S.C.S. N&B KNAUF



© SPW

Port des Awirs

Localisation

Commune de Flémalle, rive gauche de la Meuse

Accès

Via N617 (Liège - Huy)

Superficie totale

78 a dont 31 a de terrains exploitables

Superficie disponible

Néant

Infrastructure

- Longueur de la rive : 818 m

- Enfoncement admis : 3,00 m (accostage autorisé uniquement devant le mur de quai et au droit des ducs d'Albe)
- Niveau du plan d'eau : $\pm 64,45$

Equipement

- 1 appontement

Usager

- S.A. ENGIE Electrabel





© PAL

Port de Flémalle

Localisation

Commune de Flémalle, rive gauche de la Meuse

Accès

Via N617 (Liège - Huy)

Superficie totale

4 ha dont 3 ha 22 a de terrains exploitables

Superficie disponible

Néant

Infrastructure

- Longueur du quai : 730 m
- Enfoncement admis : 2,80 m

- Niveau du plan d'eau : $\pm 64,45$
- Niveau du quai : $\pm 66,50$

Equipement

- 1 pont portique de 8,5 t
- 2 ponts roulants de 10 t
- 1 pont-à-peser de 50 t
- 2 entrepôts d'une superficie totale de 500 m²
- Egout, téléphone, électricité BT (possibilité HT), éclairage public et eau

Usager

- S.A. GPF1



© PAL

Port de Semeries

Localisation

Commune de Flémalle, rive droite de la Meuse

Accès

- Routier : via N90 et N644
- Maritime :
 - goulet de 27 m de largeur sur 44 m de longueur
 - tirant d'air de 7,50 m

Superficie totale

6 ha 47 a dont 5 ha 40 a de terrains exploitables

Superficie disponible

Néant

Infrastructure

- Longueur des quais : 554 m (458 m utiles)
- Enfoncement admis : 3,00 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 64,45$
- Niveau du quai : $\pm 66,95$

Equipement

Voie ferrée (quai nord - 450 m), égout, téléphone, électricité BT et HT, eau et éclairage public

Usagers

- S.C.R.L. INTRADEL
- S.A. SEGAL



© SPW

Port d'Ivoz-Ramet

Localisation

Sur la Ville de Seraing et la Commune de Flémalle, rive droite de la Meuse

Accès

Via N90 (Liège – Huy)

Superficie totale

6 ha 98 a dont 6 ha 07 a de terrains exploitables

Superficie disponible

45 a

Infrastructure

- Longueur du quai : 1.186 m (1.110 m utiles)
- Enfoncement admis : 2,50 m-3,00 m quai Val Fil

- Niveau du plan d'eau : ± 60,00
- Niveau du quai : ± 63,80

Equipement

- 1 pont portique et 1 grue mobile de 5 t
- 2 grues mobiles de 15 t
- 1 pont-à-peser de 50 t
- Egout, électricité BT et HT, éclairage public, eau, téléphone et gaz

Usagers

- A.S.B.L. BLEGNY MINE (Bateau « Pays de Liège »)
- S.A. COLAS
- S.A. EDF Luminus
- S.A. EUROPORTS INLAND TERMINALS (E.I.T.)
- S.A. SOMEF



© SPW

Port de Seraing

Localisation

Ville de Seraing, rive droite de la Meuse

Accès

Via N90 (Liège - Huy)

Superficie totale

2 ha 14 a dont 1 ha 22 a de terrains exploitables

Superficie disponible

17 a 19

Infrastructure

- Longueur des quais :
 - en Meuse : 455 m (375 m utiles)
 - en bassin : 488 m (175 m utiles)

- Enfoncement admis : 2,50 m
- Niveau du plan d'eau : ± 60,00
- Niveau des quais : ± 65,00 - ± 62,50 (quai de 154 m côté voirie)

Equipement

- Egout, électricité (cabine HT à proximité), éclairage public, téléphone et eau
- Quai de chargement routier pour colis lourds (accès direct d'un convoi routier sur bateau)

Usager

- S.A. EUROPORTS INLAND TERMINALS (E.I.T.)



© SPW

Port de Jemeppe

Localisation

Ville de Seraing, rive gauche de la Meuse

Accès

- Routier : Via N617 (Liège - Huy)
- Maritime :
 - goulet de 13,60 m l sur 18 m L
 - tirant d'air de 6,65 m

Superficie totale

3 ha 20 a dont 2 ha 22 a de terrains exploitables

Superficie disponible

47 a

Infrastructure

- Longueur des quais :
 - en Meuse : 723 m - en bassin : 360 m
- Enfoncement admis :
 - 2,80 m sur les 180 m amont - 2,50 m pour le reste
- Niveau du plan d'eau : $\pm 60,00$
- Niveau des quais :
 - amont : $\pm 64,00$ à $65,00$ - aval : $\pm 63,50$
 - bassin : $\pm 65,00$

Equipement

- 2 entrepôts d'une superficie totale de 1.500 m²
- Egout, eau, téléphone, électricité BT et HT et éclairage public (bassin)

Usagers

- S.A. FRISAYE TRANSPORTS
- S.A. SOMEF



© PAL

Port de Sclessin

Localisation

Ville de Liège, rive gauche de la Meuse

Accès

Via N617 (Liège - Huy)

Superficie totale

Néant (quai sans terrain attenant)

Superficie disponible

Néant

Infrastructure

- Longueur du quai : 460 m (363 m utiles)
- Enfoncement admis : 2,50 m
- Niveau du quai : $\pm 62,20$
- Niveau du plan d'eau : $\pm 60,00$

Usagers

- EXXONMOBIL PETROLEUM & CHEMICAL B.V.
- VARO ENERGY TANKSTORAGE N.V.





© SPW

Port d'Ougrée

Localisation

Ville de Seraing, rive droite de la Meuse

Accès

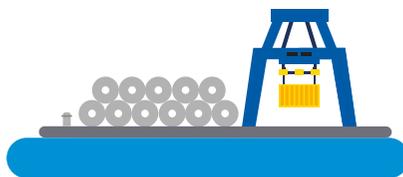
Via N90 (Liège - Huy)

Superficie totale

1 ha de terrains exploitables

Superficie disponible

Néant



Infrastructure

- Longueur du quai : 422 m
- Enfoncement admis :
 - 2,50 m (sur 160 m amont)
 - 3,40 m (sur 245 m aval)
- Niveau du plan d'eau : ± 60,00
- Niveau du quai : ± 64,00

Equipement

- Eclairage public et téléphone

Usager

- S.A. ARCELORMITTAL BELGIUM



© SPW

Port de Renory

Localisation

Villes de Liège et de Seraing, rive droite de la Meuse

Accès

Via N90 (Liège - Huy)

Superficie totale

14 ha 33 a dont 13 ha 48 a de terrains exploitables

Superficie disponible

2 ha 63 a

Infrastructure

- Longueur du quai : 1.734 m (1.692 m utiles)
- Enfoncement admis : 2,5 m sur 960 m et 3 m sur 197 m
- Niveau du plan d'eau : ± 60,00
- Niveau des quais :
 - ± 63,50 sur 960 m
 - ± 65,55 sur 332 m aval

Equipement

- Raccordement ferré (3.330 m), égout, électricité BT et HT, éclairage public, téléphone et eau
- 1 pont portique de 5 à 6 t
- 3 ponts portiques de 35 à 50 t
- 2 grues mobiles de 5 et 6 t
- 2 grues mobiles de 20 et 50 t
- 3 ponts à peser de 60 t
- 9 entrepôts d'une superficie totale de 7.800 m²

Le port est équipé pour la manutention de conteneurs entre les 3 modes de transport (fluvial, routier et ferroviaire) et il est desservi par une navette fluviale de conteneurs.

Usagers

- S.A. ATRIUM NOVANDI
- S.A. EUROPORTS INLAND TERMINALS (E.I.T.)
- S.A. DPW Liege Container Terminals – LCT Sud



© SPW

Port des Ardennes

Localisation

Ville de Liège, rive gauche du canal de l'Ourthe

Accès

Autoroute E25 à proximité

Superficie totale

1 ha 78 a de terrains exploitables

Superficie disponible

L'assainissement du terrain disponible, anciennement occupé par l'UPTR, est à réaliser avant une nouvelle occupation (superficie concernée : 1 ha 53 a 93).

Infrastructure

- Longueur du quai : 172 m (156 m utiles)
- Enfoncement admis : 1,80 m
- Niveau du plan d'eau : ± 64,25
- Niveau du quai : ± 67,60

Équipement

- Electricité HT et téléphone

Usager

- S.A. FLUXYS



© PAL

Port des Marcathous

Localisation

Ville de Liège, rive droite de la Meuse, au pied de la passerelle Saucy

Accès

- Piétonnier : par la passerelle Saucy
- Voie d'eau :
 - via le canal Albert et la Meuse liégeoise en provenance du Limbourg et d'Anvers (± 120 km)
 - via la Basse Meuse, le canal Albert et la Meuse liégeoise en provenance de Maestricht (± 30 km) et des Pays-Bas
 - via la Haute Meuse en provenance de la France (± 110 km) et de la Sambre (± 60 km)

Superficie totale

6 a constitués par un terre-plein

Infrastructure

- Longueur de quai : 150 m
- Enfoncement admis : 2,50 m
- Niveau du plan d'eau : ± 60,00
- Niveau du quai : ± 61,25 m sur 100 m

Équipement

- Port destiné à accueillir des bateaux de ligne pour passagers.
- Eau, électricité et éclairage public



Port des Yachts

Localisation

Ville de Liège, rive gauche de la Meuse, entre le pont Albert 1^{er} et le pont Kennedy

Accès

- Routier : via le pont Albert 1^{er}
- Voie d'eau :
 - via le canal Albert et la Meuse liégeoise en provenance du Limbourg et d'Anvers (± 120 km)
 - via la Basse Meuse, le canal Albert et la Meuse liégeoise en provenance de Maestricht (± 30 km) et des Pays-Bas
 - via la Haute Meuse en provenance de la France (± 110 km) et de la Sambre (± 60 km)

Superficie totale

84 a constitués par un terre-plein

Infrastructure

- Longueur des quais :
 - en bassin : 765 m
 - en Meuse à l'amont du pont Albert 1^{er} : 205 m
 - en Meuse à l'aval du pont Albert 1^{er} : 447 m
- Enfoncement admis :
 - en bassin : 2,00 m
 - en Meuse : 3,40 m
- Niveau du plan d'eau : ± 60,00
- Niveau des quais :
 - en bassin : ± 61,00 m
 - en Meuse à l'amont du pont Albert 1^{er} : ± 62,50 m
 - en Meuse à l'aval du pont Albert 1^{er} : ± 62,00 m

Equipement

- Port à vocation touristique équipé de pontons et de catways et offrant les services suivants : raccordement en eau et électricité, Wi-Fi, éclairage public, conteneur pour déchets ménagers, dépôt huiles usagées et endroit sécurisé
- Capitainerie « Georges Truffaut » avec service d'accueil, locaux d'accueil, laverie, sanitaires et douches.

Heures d'ouverture

Hors saison (du 16 septembre au 14 mai)

- en semaine : de 8h à 9h et de 15h à 16h
- **samedi** : sur rendez-vous entre 9h et 12h

En saison (du 15 mai au 15 septembre)

- en semaine : de 8h à 9h et de 15h à 18h
- **samedi** : de 15h à 18h ou sur rendez-vous de 9h à 12h
- **dimanche** : de 15h à 18h.

En dehors de ces heures, la Capitainerie reste disponible à la demande.

- Brasserie-Restaurant « La Capitainerie »





Port des Croisiers-Cheravoie

Localisation

Ville de Liège, rive gauche de la Meuse et au pied de la passerelle Saucy

Accès

- Piétonnier : par la passerelle Saucy
- Voie d'eau :
 - via le canal Albert et la Meuse liégeoise en provenance du Limbourg et d'Anvers (± 120 km)
 - via la Basse Meuse, le canal Albert et la Meuse liégeoise en provenance de Maestricht (± 30 km) et des Pays-Bas
 - via la Haute Meuse en provenance de la France (± 110 km) et de la Sambre (± 60 km)

Superficie totale

10 a constitués par un terre-plein

Infrastructure

- Longueur du quai : 158 m
- Enfoncement admis : 2,50 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 60,00$
- Niveau du quai : $\pm 61,25$ sur 53 m
 $\pm 63,20$ pour le reste

Équipement

- Port destiné à accueillir des bateaux de ligne pour passagers
- Eau, électricité et téléphone



Port de Coronmeuse

Localisation

Ville de Liège, rive gauche de la Meuse

Accès

- Routier : quai de Coronmeuse - Autoroutes E25 et E40 via le pont Atlas V
- Fluvial : goulet de 14,40 m à 18,30 m de large sur 102 m de long
- Tirant d'air : 3,40 m à 5,70 m sur 21 m de long

Superficie totale

Néant – Bassin sans terrains attenants

Infrastructure

- Longueur des quais : 1.532 m (781 m utiles)
- Enfoncement admis : 2,50 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 60,00$
- Niveau des quais : $\pm 62,10$ (62,30 rive droite)

Équipement

- Eau, éclairage public, possibilité électricité et téléphone





© Aerialmedia

Port de Monsin

Localisation

A l'aval de Liège, à l'origine du canal Albert. Le port est ceinturé par le canal Albert et la Meuse.

Accès

Par les ponts Marexhe, Milsaucy et le pont barrage. Accès direct à l'autoroute E25 Liège - Maestricht.

Superficie totale

93 ha dont 72 ha de terrains exploitables

Superficie disponible

15 a

Infrastructure

- Situation des quais (longueur utile)

- canal Albert : 790 m
- darse sud : 1.250 m
- darse nord : 896 m
- quai en Meuse : 1.150 m
- darse en Meuse : 190 m
- darse couverte : 220 m
- darse triangulaire : 71 m
- Enfoncement admis :
 - darse sud, darse nord, canal Albert : 3,00 m
 - darse couverte : 3,40 m
 - darse triangulaire : 2,50 m
- Niveau du plan d'eau :
 - ± 60,00 en canal Albert
 - ± 54,30 en Meuse
- Niveau des quais :
 - ± 62,00 en canal Albert
 - ± 58,65 en Meuse

Equipement

- 1 voie dorsale de 2,7 km sur laquelle se greffent 12 quais et routes desservant les installations de l'île Monsin
- 15 km de voies ferrées sillonnent l'île Monsin
- 1 gare de triage (superficie de 7 ha)
- Egout, eau, téléphone, électricité BT et HT, gaz et éclairage public
- 1 darse couverte de 110 m de long et 26 m de large munie d'une porte anti-vagues et d'un volet de fermeture, occupant une superficie totale de 15.100 m² dont 10.000 m² réservés au stockage et à la manutention de produits à l'abri des intempéries. Elle est desservie par 2 quais et 3 voies ferrées.
- 2 ponts portiques de 9 à 15 t
- 2 ponts portiques de 25 à 30 t
- 22 ponts roulants de 0,5 à 5 t
- 11 ponts roulants de 7,5 à 10 t

- 3 ponts roulants de 12 à 15 t
- 4 ponts roulants de 20 à 30 t
- 2 ponts roulants de 45 t
- 12 grues de 2 à 4 t
- 7 grues de 5 t
- 1 grue de 12 t
- 19 ponts à peser de 4 à 100 t
- 44 entrepôts d'une superficie totale de 102.135 m²
- 51 silos à céréales d'une capacité totale de 25.000 t

Usagers

- S.A. ANCIENS ETABLISSEMENTS ROBERT COLLETTE (HUBO) (3)
- S.A. CIMENTERIES C.B.R. CEMENTBEDRIJVEN (25)
- S.A. DERICHEBOURG BELGIUM (11 A)
- S.A. ENVISAN (15)
- S.A. EUROPORTS INLAND TERMINALS (E.I.T.) (7A,B,C,D,E,F,G,H,I,J,K,L)
- S.A. GRAVAUBEL (22 A,B)
- S.A. HOLCIM (Belgique) (18 A,B)
- S.A. HOLDING DE ACEROS ESPECIALES (AUSA) (14 A,B)
- S.P.R.L. INTER DECOUPE (16)
- S.A. READY BETON (1)
- S.A. RECYLIEGE (24)
- S.A. REVATECH (13)
- S.A. SAMETAL (7D)
- S.A. SOCIETE D'OPERATIONS MARITIMES ET FLUVIALES (SOMEF) (12 A, B)
- S.A. TECHNIQUE ET PROTECTION DES BOIS (T.P.B.) (8 A,B,C-9)
- S.A. TERVAL (20 A,B,C,D,E,F,G,H,I,J-23)
- S.P.R.L. TRH Liège (17)
- S.R.L. WALAGRI (5+6)



© SPW

Port pétrolier de Wandre

Localisation

Ville de Liège, rive droite de la Meuse en amont du pont de Wandre

Accès

Via N43 (Liège - Visé)
Accès direct aux autoroutes E25 et E40

Superficie totale

59 ha 16 a dont 56 ha 58 a de terrains exploitables

Superficie disponible

91 a

Infrastructure

- Longueur de la berge : 1.985 m
- Enfoncement admis : 3,40 m
- Niveau du plan d'eau : ± 54,30

Equipement

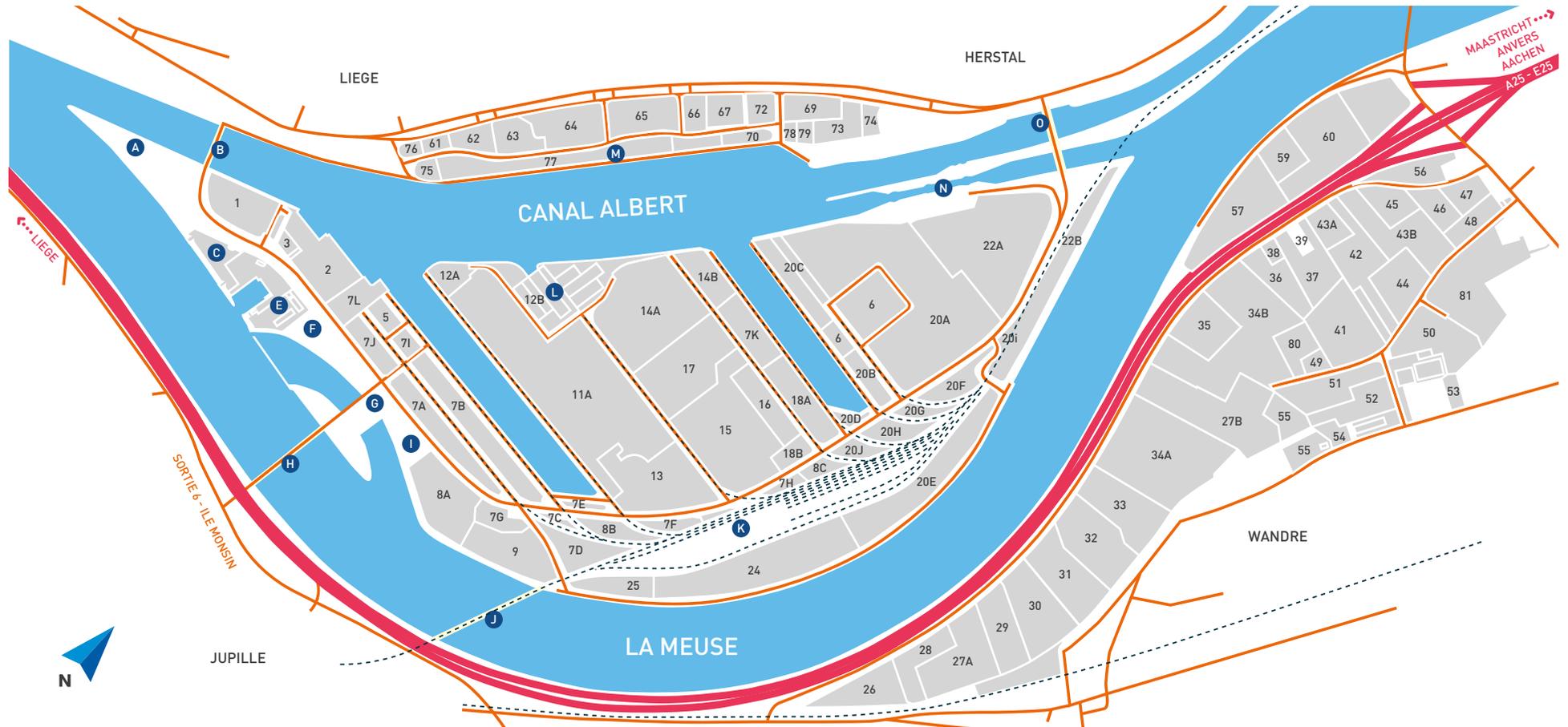
- Raccordement ferré possible, électricité BT et HT, éclairage public, téléphone, eau et gaz
- 9 appontements en Meuse permettent l'accostage de pétroliers
- 12 tunnels sous l'autoroute Liège - Maestricht offrent une liaison entre les berges de la Meuse et les terrains
- Tankage : 68 tanks d'une capacité de stockage de 311.320 m³
- 50 entrepôts d'une superficie totale de 106.990 m²

Usagers

- S.A. ANTARGAZ Belgium (55)
- S.C.A. AUTOSECURITE (26+30)
- S.A. AXIMA REFRIGERATION (46)
- S.R.L. BABYLISS FACO (45)
- S.A. CAD IMMO (50)
- S.A. COFIMEX (44)
- S.A. COLIM (53+80+81)
- S.A. CONSTRUCTIONS ELECTRONIQUES + TELECOMMUNICATIONS (CE+T) (41)
- S.A. DAUVIMMO (28)
- S.P.R.L. DEPANNAGES BAYARDS (31)
- S.A.R.L. DEPOTS PETROLIERS CONTERN (34 A, B)
- S.A. D'HONDT (32)
- S.A. DIMMA DESIGN (37)
- S.A. ENTREPRISE J. DEFLANDRE ET FILS (52)
- S.A. GESIMAT (43 A,B)
- S.A. GILOPS GROUP (60)

- S.R.L. GLOBAL S'IMMO (48)
- S.R.L. I'D (59)
- S.A. IMRECA (42)
- S.A. JOLY (33)
- S.R.L. LE PETIT BONHOMME EN PIERRE (47)
- S.A. LIEGE TANK STORAGE (L.T.S) (35)
- S.C.A. MAURICE WILKIN IMMO (RETIF BELGIUM) (56)
- S.P.R.L. PARMECANIQUE (57)
- S.A. PETROLEUM PRODUCTS STORAGE AND TRANSPORT COMPANY (PPST) (29)
- S.A. PROMAS INTERNATIONAL (39)
- S.A. RUS TONY INDUSTRIES (38)
- S.P.R.L. S.D.M. (49)
- S.P.R.L. SOLIREM (51)
- TOTALENERGIES MARKETING BELGIUM (27 A, B)
- S.C.R.I. W-STONES (54)
- S.P.R.L. XEO PROJECT (36)

Port de Monsin, port pétrolier de Wandre et port d'Éclatement



- A** Esplanade Albert 1^{er}
- B** Pont Marexhe
- C** Royal Yacht Club de la Meuse
- E** Port autonome de Liège
Bureau technique et salle d'exposition / de conférence
- F** SPW Mobilité et Infrastructures
- G** Centrale hydroélectrique
- H** Pont-barrage de Monsin

- I** S.A. EDF LUMINUS
- J** Pont rail
- K** Gare de triage
- L** Darse couverte
- M** Port d'éclatement
- N** Ecluse de Meuse
- O** Pont Milsaucy

- parcelles
- voie d'eau
- autoroutes
- routes
- voie ferrée



© SPW

Port d'Eclatement

Localisation

Ville de Herstal, rive gauche du canal Albert

Accès

Boulevard Zénobe Gramme

Superficie totale

11 ha 24 dont 8 ha 52 de terrains exploitables

Superficie disponible 67 a

Infrastructure

- Longueur du quai : 896 m (855 m utiles)
- Enfoncement admis : 2,50 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 60,00$
- Niveau du quai : $\pm 62,00$

Equipement

- Eau, électricité, éclairage public et téléphone

Usagers

- S.A. ALDI REAL ESTATE (73)
- S.A. COLIM (64)
- S.P.R.L. GARAGE CARROSSERIE MARTIN (72)
- S.A. GARAGE MARIO LANA (69+78)
- S.A. KBC VASTGOEDPORTEFEUILLE BELGIE (GAMMA) (63)
- S.A. LA BOUEE (70)
- N.V. LAMBEFIMMO (66)
- LIDL BELGIUM GmbH und Co KG (65)
- S.A. LUKOIL BELGIUM (61)
- S.A. L'UNIVERSELLE IMMO (62+67+79)
- S.A. NEPTUNIA (75)
- S.A. SAPIN (77)
- M. DOMENICO STANISCI (76)
- S.A. TRANSINDUSTRIE - INVEST (74)



© SPW

Port de Herstal

Localisation

Ville de Herstal, rive gauche du canal Albert

Accès

Via N671 (Liège - Maestricht)

Accès direct à l'autoroute E40

Superficie totale

10 ha 80 a dont 9 ha 15 a de terrains exploitables

Superficie disponible

Néant

Infrastructure

- Longueur du quai : 700 m (675 m utiles)
- Enfoncement admis : 3,00 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 60,00$

- Niveau du quai : $\pm 62,00$

Equipement

- Egout, électricité HT, éclairage public, télédistribution, téléphone, eau et gaz
- Unité de traitement des déchets ménagers, production d'électricité
- 5 ponts roulants de 10 t
- 1 grue mobile de 2,5 t
- 4 ponts à peser de 60 t
- Différents bâtiments pour un total de 21.200 m²

Usagers

- S.C.I.R.L. INTRADEL
- S.A. VEOLIA ENVIRONNEMENTAL SERVICES WALLONIE



© SPW

Port de Chertal

Localisation

Ville de Herstal, rive droite du canal Albert

Accès

Via le pont de Wandre

Accès direct aux autoroutes E40 et E25

Superficie totale

1 ha 14 a dont 99 a de terrains exploitables

Superficie disponible

Néant

Infrastructure

- Longueur du quai : 385 m
- Enfoncement admis : enfoncement admis par le Service public de Wallonie en canal Albert (à titre d'information : 3,40 m)
- Niveau du plan d'eau : $\pm 60,00$
- Niveau du quai : $\pm 61,50$

Usager

- S.A. MATEGRO



© SPW

Port d'Argenteau

Localisation

Ville de Visé, rive droite de la Meuse

Accès

Via N653 (Liège - Visé)

Accès direct à l'autoroute E25

Superficie totale

7 ha 93 a dont 6 ha 73 a de terrains exploitables

Superficie disponible

Néant

Infrastructure

- Longueur du quai : 1.068 m (963 m utiles)
- Enfoncement admis : 3,40 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 54,30$
- Niveau du quai : $\pm 57,00$

Equipement

- 2 grues mobiles de 1,5 t et 2 t de capacité
- 1 entrepôt de 1.209 m²
- Electricité HT, téléphone et gaz

Usagers

- S.A. MATEGRO
- S.C.R.L. S.C.A.R.



© SPW

Port de Hermalle-sous-Argenteau

Localisation

Commune d'Oupeye, rive gauche du canal Albert

Accès

Via l'autoroute E25, sortie Hermalle-sous-Argenteau (n° 3)

Superficie totale

80 a dont 31 a de terrains exploitables

Superficie disponible

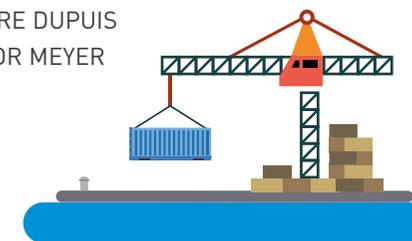
11 a 33

Infrastructure

- Longueur de la rive : 800 m
- Enfoncement admis : 3,40 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 60,00$
- Niveau du quai : $\pm 61,50$

Usagers

- S.A. EUROQUARTZ
- S.A. SABLIERE DUPUIS
- S.A. E. VICTOR MEYER



© Novandi - Mahaux Photography

Liège Triligiport

Localisation

Commune d'Oupeye, rive droite du canal Albert

Accès (Via l'autoroute E25)

- En venant de Maestricht, sortie Hermalle-sous-Argenteau (n°3), suivre Liège Triligiport
- En venant de Bruxelles, Liège, Namur, Aix-la-Chapelle, sortie Liège Triligiport (n° 2A)

Superficie totale

83 ha 93 a dont 75 ha 94 a de terrains exploitables

Superficie disponible Néant

Infrastructure

- Longueur du quai : 2.250 m
- Enfoncement admis : 3,40 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 60,00$
- Niveau du quai : $\pm 61,50$

Equipement

- Terminal à conteneurs (4 ha 06 a)
- Raccordement ferré, égout, électricité BT et HT et éclairage public
- Le port est équipé pour la manutention de conteneurs entre les 3 modes de transport (fluvial, routier et ferroviaire)
- Des halls logistiques sur une superficie de $\pm 146.750 \text{ m}^2$

Usagers

- Terminal à conteneurs
 - S.A. DP World Liege – LCT Nord
- Zone logistique
 - S.A. D.L. TRILOGIPOINT BELGIUM (JOST GROUP) (30 ha)
 - S.A. WDP (10 ha)
 - S.A. WEERTS SUPPLY CHAIN (WSC) (20 ha)



© SPW

Port de Visé

Localisation

Ville de Visé, rive droite de la Meuse

Accès

Via le pont de Visé

Superficie totale

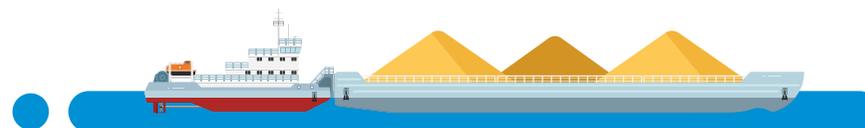
5 ha 19 a dont 4 ha 53 a de terrains exploitables

Superficie disponible

21 a

Infrastructure

- Longueur du quai : 530 m (430 m utiles)
- Enfoncement admis : 3,40 m
- Niveau du plan d'eau : \pm 54,30
- Niveau du quai : \pm 55,50



© PAL

Port de Loën

Localisation

Ville de Visé, rive gauche du canal Albert

Accès

Via N602 et le pont de Lixhe (rue des Cimentiers)

Superficie totale

6 ha 64 a dont 4 ha 45 a de terrains exploitables

Superficie disponible

Néant

Infrastructure

- Longueur de la rive : 373 m
- Enfoncement admis : 3,40 m
- Niveau du plan d'eau : \pm 60,00
- Niveau du quai : \pm 61,00

Usager

- S.A. ELOY BETON
- S.A. EUROPORTS INLAND TERMINALS (E.I.T.)



© SPW

Port de Lixhe

Localisation

Ville de Visé, rive gauche du canal Albert

Accès

Via N602 et le pont de Lixhe (rue des Cimentiers)

Superficie totale

10 ha 12 a dont 8 ha 14 a de terrains exploitables

Superficie disponible

Néant

Infrastructure

- Longueur de la rive : 1.712 m
- Longueur appontement : 26,15 m

- Enfoncement admis : 3,40 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 60,00$
- Niveau du quai : $\pm 61,50$

Equipement

- Entrepôts : 3.590 m²

Usagers

- S.A. CIMENTERIES C.B.R. CEMENTBEDRIJVEN
- S.A. ENVISAN
- S.C.I.R.L. INTRADEL



© SPW

Port de Lanaye

Localisation

Ville de Visé, rive droite du canal Albert

Accès

Via l'autoroute E25

Via N671 par les ponts de Lixhe et de Lanaye

Superficie totale

21 ha 86 a dont 20 ha 48 a de terrains exploitables

Superficie disponible

20 ha 48 a

Ce terrain est pénalisé par une situation inadéquate au plan de secteur, un problème d'accès routier et la présence d'une espèce florale protégée. A noter que le Gouvernement wallon a refusé de transformer

ce terrain en zone portuaire au niveau du plan de secteur.

Infrastructure

- Longueur du quai : 2.405 m
- Enfoncement admis : 3,40 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 60,00$
- Niveau du quai : $\pm 61,50$





2.8. Conditions d'installation et de tarification

2.8.1. Conditions d'installation

A. Contrat de concession

- de 10 à 30 ans ;
- investissements à réaliser sur le site concédé ;
- tonnage annuel à garantir par voie d'eau.

B. Autorisation précaire

- occupation à durée déterminée, généralement courte (6 mois, 1 an, 2 ans...);
- pas d'investissement lourd ;
- système très souple, permettant des opérations de courte durée.

C. Autorisation pour opérations isolées

- autorisation visant une ou plusieurs opérations portuaires de chargement/déchargement ou autre (groupage/dégroupage, stockage) ;
- révocable, durée très limitée.

Remarques :

Toute construction ou installation fixe doit faire l'objet d'une autorisation du Port autonome de Liège; urbanisme, service incendie, à charge du client/usager.



Nos conditions d'installation

**Besoin d'un quai, d'un terrain portuaire pour un jour, un mois, un an ou plus ?
Vous souhaitez développer des activités économiques le long de la voie d'eau ?**

Le Port autonome de Liège vous offre diverses possibilités d'installation en fonction des besoins de votre société.

Consultez ici nos types de contrats et tarifications et contactez-nous !

Le service économique et commercial du Port autonome de Liège se tient à votre disposition pour vos premiers contacts puis pour l'élaboration de vos projets.

2.8.2. Tarification

Deux catégories de redevances :

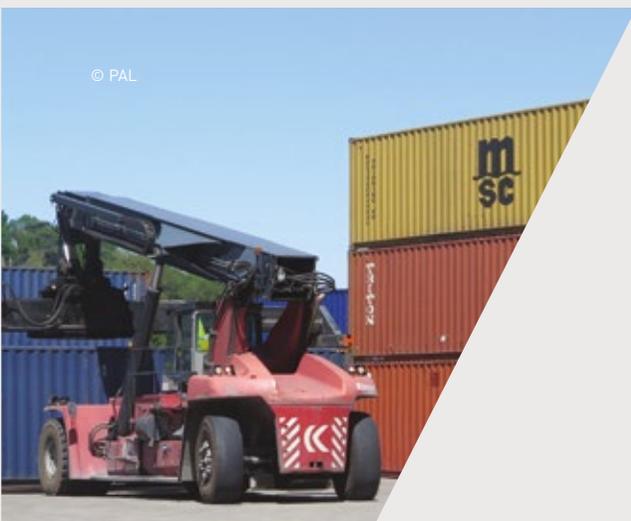
A. Redevances d'occupation de terrains*

- Terrains situés derrière les quais de transbordement
Redevance de base : 1,3014 €/an/m²
Redevance variant de 1,3014 € à 0,6073 €/an/m² :
 - appliquée aux usagers concessionnaires uniquement ;
 - suivant l'importance de l'emplacement occupé.
- Terrains industriels (arrière-zone)
Redevance de base : 0,4338 €/an/m²
Redevance variant de 0,4338 € à 0,2169 €/an/m² :
 - mêmes conditions que ci-dessus.

B. Redevances à la tonne manipulée*

- Opérations par bateaux
Avec occupation de terrain :
 - Tarif général : 0,0868 €/tonne
 - Tarif produits pétroliers : 0,1301 €/tonne
 - Tarifs réduits de 0,0694 € à 0,0174 €/tonne, suivant la valeur de la marchandise.Sans occupation de terrain : mêmes conditions que ci-dessus avec une augmentation de 50 %.
- Opérations par camions
 - Tarif général : 0,0868 €/tonne
 - Tarif produits pétroliers : 0,1301 €/tonne
 - Tarif port de Souverain-Wandre : 0,1301 €/tonne
- Opérations par wagons
 - Tarif général : 0,1301 €/tonne
 - Tarif produits pétroliers : 0,1735 €/tonne
 - Tarif port de Souverain-Wandre : 0,1735 €/tonne

* Les taux reproduits ci-dessus doivent être majorés de la mobilité (59 % en 2022) et de la TVA.



© PAL



© PAL

03

Le bilan des **activités** 2022

3.1. Bilans statistiques

3.1.1. Considérations sur les trafics

Dans un contexte international difficile, le Port de Liège maintient ses activités en 2022 et augmente ses investissements en faveur de la multimodalité.

Plus de 19 millions de tonnes de marchandises ont transité par les 33 zones portuaires liégeoises, soit une baisse de 2% par rapport à 2021 (-389.203 tonnes) (trafic global eau-rail-route). Le trafic fluvial du Port autonome de Liège affiche un léger recul en 2022 et s'est établi à 14,5 millions de tonnes, en baisse de 3% par rapport à 2021.

A l'instar des ports maritimes, le trafic de conteneurs enregistre également une diminution avec près de 89.520 EVP (équivalents-vingt-pieds) manutentionnés sur les trois terminaux à conteneurs du Port de Liège (-21%).

Ces diminutions résultent des diverses crises mondiales, des perturbations de la chaîne logistique mondiale, de la crise énergétique, du conflit en Ukraine et du déclin de la sidérurgie à froid.

Le Port autonome de Liège investit plus de 15 millions d'euros en faveur de la multimodalité !

Malgré les multiples crises traversées actuellement, le Port autonome de Liège maintient ses investissements prévus visant toujours à renforcer et à améliorer les infrastructures portuaires liégeoises existantes. Parmi ces investissements d'un montant total de plus de 15 millions d'euros répartis sur 2022 - 2023, majoritairement cofinancés par la Wallonie et l'Union européenne, soulignons :

- l'extension du terminal à conteneurs de Liège Trilogiport,
- la construction de nouvelles infrastructures d'accostage à Hermalle-sous-Huy,

- le prolongement du Port des Yachts,
- le réaménagement en zone bimodale (reliée à la route et au rail) du site de l'ancienne gare de triage du port de Monsin qui permettra de renforcer les trafics ferroviaires.

Ces divers projets sont actuellement en cours d'étude et/ou de réalisation.

La plate-forme multimodale **Liège Trilogiport** a poursuivi son essor en 2022. Elle bénéficie à ce jour d'un terminal à conteneurs et de cinq halls logistiques totalement opérationnels, pour une superficie totale de 212.600 m², soit 2/3 de la plate-forme en activité ! La construction de quatre halls logistiques pour une superficie totale de près de 100.000 m² (Jost Group / WDP) est actuellement en cours et devrait être finalisée à l'automne 2023 / début 2024.

Extension du terminal à conteneurs de Liège Trilogiport

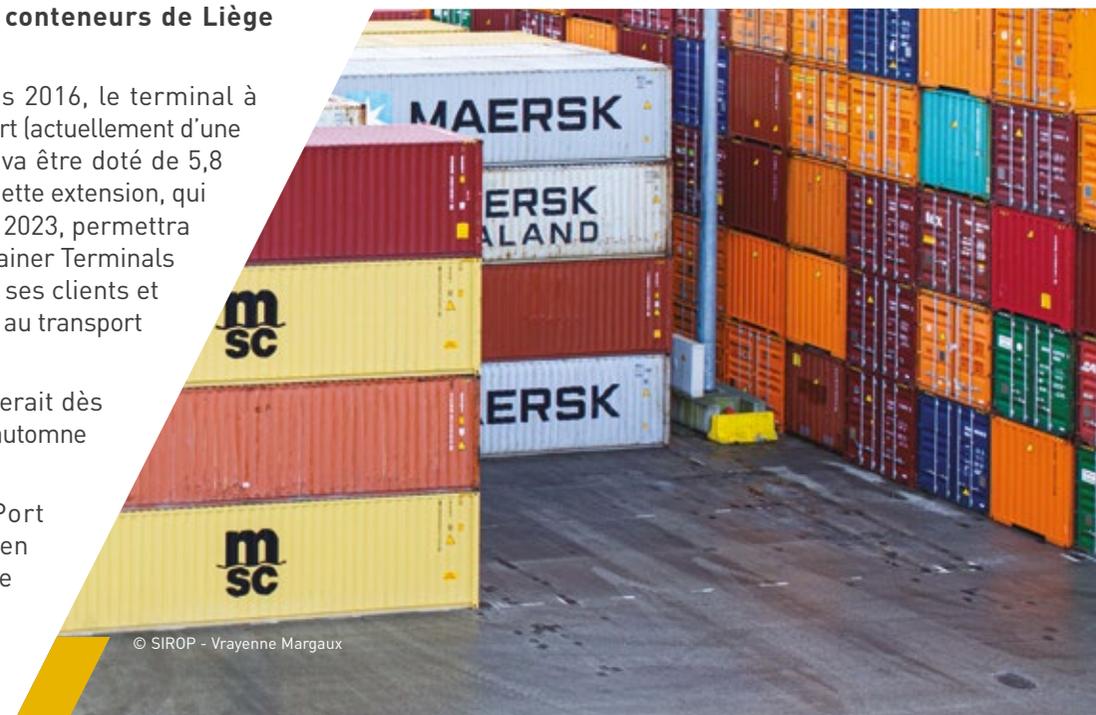
En pleine expansion depuis 2016, le terminal à conteneurs de Liège Trilogiport (actuellement d'une superficie de 3,6 hectares) va être doté de 5,8 hectares supplémentaires. Cette extension, qui sera finalisée au printemps 2023, permettra à la société DPW Liege Container Terminals de répondre aux besoins de ses clients et d'accroître ses activités liées au transport de conteneurs.

La plate-forme logistique serait dès lors entièrement achevée à l'automne 2023.

Le chiffre d'affaires du Port autonome de Liège s'élève en 2022 à 5.204.610 €, soit une augmentation de 5,5%.



© Novandi - Mahaux Photography



© SIROP - Vrayenne Margaux

Selon Willy Demeyer, Président du Port autonome de Liège, « *cette baisse générale de nos trafics résulte non seulement d'un fort ralentissement économique mondial mais également des nombreuses perturbations de la logistique des conteneurs et des conséquences du conflit en Ukraine. Toutefois, le Port autonome de Liège poursuit, avec la Wallonie, son programme ambitieux d'investissements en faveur de la multimodalité, ce qui nous permet de répondre pleinement aux objectifs de la Déclaration de Politique Régionale du Gouvernement wallon en termes de report modal (c'est-à-dire le transfert du trafic de marchandises de la route vers le rail et/ou la navigation fluviale).* »

Le Port autonome de Liège travaille en continu sur divers projets pour développer la multimodalité tel le développement de la plate-forme multimodale Liège Trilogiport, la nouvelle extension de 5,8 hectares du terminal à conteneurs de Liège Trilogiport prévue au printemps 2023, ainsi que le développement de projets liés au rail et à la multimodalité.

Plus de 18.000 emplois directs et indirects sont générés par les entreprises privées actives sur les sites portuaires du Port autonome de Liège (étude de la Banque nationale de Belgique). Le Port de Liège demeure un levier de développement socio-économique important pour la région.



Plus de 18.000
emplois directs
et indirects sont
générés par les
entreprises privées
actives sur les sites
portuaires du Port
autonome de Liège



© DPW Liege Container Terminals

Avenir

1er port intérieur belge

Nouveaux terrains portuaires

Gouvernement wallon

Redéploiement économique

Chertal

Réhabilitation

Activités logistiques

Essentiel

Port autonome de Liège

Développement durable

Intérêt Anvers- Rotterdam

Centre de distribution européen

Foncière liégeoise

Multimodalité

Opportunité

Report modal

Trafic fluvial

Valoriser

3ème port intérieur européen

Extension

Incontournable

Requalification

Voie d'eau

Respect de l'environnement

SPI
SPW

Wallonie

Redynamisation

Diminution des émissions CO2

Activités portuaires



Rapport détaillé des activités 2022

A. Le chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Port autonome de Liège s'élève en 2022 à 5.204.610 €, soit une augmentation de 5,5%.

B. Le trafic fluvial

Les tonnages voie d'eau passent de 14.928.132 tonnes en 2021 à 14.550.481 tonnes de marchandises en 2022, soit une diminution de 377.651 tonnes (-3 %).

Les principales marchandises en hausse sont :

- les matières premières secondaires et déchets (+179.287 tonnes, soit +8 %),
- le bois et les produits du bois (+36.520 tonnes, soit +140 %),
- les autres marchandises (+23.986 tonnes, soit +35 %),
- les articles manufacturés (+18.392 tonnes).

Le port de Lixhe contribue au développement des matières premières secondaires et déchets, avec la nouvelle implantation d'Envisan (traitement de boues et sédiments) et une activité soutenue de CBR (intégration de laitiers au processus de fabrication cimentier).

Catégories de marchandises

| Catégories de marchandises | 2021 | 2022 | Différence | % |
|---|-------------------|-------------------|-----------------|-----------|
| Produits de l'agriculture | 518.976 | 505.702 | -13.274 | -3 |
| Houille et lignite | 1.406.199 | 1.206.603 | -199.596 | -14 |
| Minerais | 0 | 1.980 | 1.980 | * |
| Produits alimentaires | 0 | 0 | 0 | * |
| Bois et produits du bois | 26.066 | 62.586 | 36.520 | +140 |
| Coke et produits pétroliers | 2.987.566 | 2.788.422 | -199.144 | -7 |
| Produits chimiques | 363.367 | 329.846 | -33.521 | -9 |
| Produits minéraux non métalliques | 5.142.920 | 5.119.606 | -23.314 | 0 |
| Métaux | 1.231.098 | 1.163.698 | -67.400 | -5 |
| Machines et matériel | 1.036 | 281 | -755 | * |
| Matériel de transport | 600 | 0 | -600 | * |
| Articles manufacturés | 4.012 | 22.404 | 18.392 | * |
| Matières premières secondaires, déchets | 2.163.159 | 2.342.446 | 179.287 | +8 |
| Marchandises diverses, conteneurs | 1.014.195 | 913.983 | -100.212 | -10 |
| Autres marchandises | 68.938 | 92.924 | 23.986 | +35 |
| Total | 14.924.132 | 14.550.481 | -377.651 | -3 |

* non significatif

Les principales marchandises en baisse sont :

- les charbons (-199.596 tonnes, soit -14 %),
- les produits pétroliers (-199.144 tonnes, soit -7 %),
- les marchandises diverses, conteneurs (-100.212 tonnes, soit -10 %),
- les métaux (-67.400 tonnes, soit -5 %),
- les produits chimiques (-33.521 tonnes, soit -9 %),
- les produits de l'agriculture (-13.274 tonnes, soit -3 %).

Ces diverses diminutions résultent des différentes crises traversées en 2022 : le conflit en Ukraine, l'inflation croissante des combustibles solides et liquides, la Covid-19, la congestion du transport maritime de conteneurs ayant engendré le dérèglement des chaînes logistiques, la crise des semi-conducteurs automobiles pour les métaux.

Les conteneurs

Les terminaux liégeois et leurs navettes fluviales de conteneurs vers les ports maritimes ont subi les conséquences de l'engorgement mondial. Les plannings des grands armateurs mondiaux ont été complètement bouleversés et les conteneurs se sont accumulés dans les ports, réduisant fortement leur capacité de manutention.

Evolution du trafic fluvial de conteneurs au Port autonome de Liège au cours de ces dernières années :

| Année | Nombre EVP | % |
|-------------|---------------|------------|
| 2018 | 85.521 | +15 |
| 2019 | 96.220 | +13 |
| 2020 | 115.921 | +20 |
| 2021 | 113.909 | -2 |
| 2022 | 89.520 | -21 |

La navigation maritime

| Année | Nbr de bateaux | Evolution | % |
|-------------|----------------|------------|--------------|
| 2016 | 88 | +10 | +13 % |
| 2017 | 116 | +28 | +32 % |
| 2018 | 122 | +6 | +5 % |
| 2019 | 156 | +34 | +28 % |
| 2020 | 119 | -37 | -24 % |
| 2021 | 75 | -44 | -37 % |
| 2022 | 31 | -44 | -59 % |

Ce mode de transport exporte principalement des aciers spéciaux pour le secteur automobile. La crise mondiale dans le domaine des semi-conducteurs et les difficultés rencontrées par le sidérurgiste Liberty Steel ont entraîné une forte réduction de son usage. 52.037 tonnes d'acier ont malgré tout été exportées vers la Grande-Bretagne.



© AdobeStock

C. Trafic global (eau-rail-route)

| Mode | 2021 | 2022 | Variation | % |
|------------|------------|------------|-----------|-----|
| Voie d'eau | 14.928.132 | 14.550.481 | -377.651 | -3 |
| Route | 3.861.071 | 4.187.986 | 326.915 | +8 |
| Rail | 629.653 | 291.186 | -338.467 | -54 |
| Total | 19.418.856 | 19.029.653 | -389.203 | -2 |

* En tonnes

Au niveau du mode routier, une forte augmentation est enregistrée sur le terminal DPW Liege Container Terminals à Liège Trilogiport (+80.000 tonnes).

Malheureusement, parallèlement, Gravaubel (produits carriers) perdait 280.000 tonnes, et Renory SA (coils) 250.000 tonnes. Au niveau ferroviaire, Segal et Renory SA sont toutes deux victimes du déclin de la sidérurgie à froid avec des pertes respectives de 120.000 et 140.000 tonnes.



© SOMEF

D. Les résultats des ports voisins

Le Port d'Anvers-Bruges annonce un recul d'1 %. North Sea Port (Gand, Terneuzen, Vlissingen) récolte les fruits d'une alliance internationale, avec une progression de 7 %.

E. Nouveaux développements

A Liège Trilogiport : plus de 212.600 m² de halls logistiques opérationnels, soit plus de 2/3 de la plate-forme.

A ce jour, la plate-forme Liège Trilogiport poursuit son développement et bénéficie à ce jour :

- Du terminal à conteneurs d'une superficie de 3,6 ha, qui doublera sa superficie au printemps 2023, géré par DPW Liege Container Terminals
- De plus de 212.600 m² de halls construits et entièrement opérationnels (gérés par WDP, DL Trilogiport/Jost Group et Weerts Supply Chain).

En 2022, on note les développements suivants :

D.L. Trilogiport Belgium (Jost Group)

Le logisticien DL Trilogiport Belgium (Jost Group) a terminé en 2022 la construction de son deuxième entrepôt logistique (72.000m²) sur le site de Liège Trilogiport. Il annonce déjà une nouvelle phase d'investissement en 2023 sur cette même zone pour la construction de deux nouveaux entrepôts supplémentaires (76.000m²). Jost disposera donc en 2023 de plus de 180.000 m² de surface logistique.

WDP

La société WDP a introduit en 2022 une demande de permis pour la construction de halls logistiques d'une superficie d'environ 25.000 m². La construction de ces halls a démarré en 2022.

Grâce aux divers développements des concessionnaires et utilisateurs présents sur cette zone portuaire, la plate-forme de Liège Trilogiport génère actuellement plus de 670 emplois directs et générerait 1.902 emplois indirects.

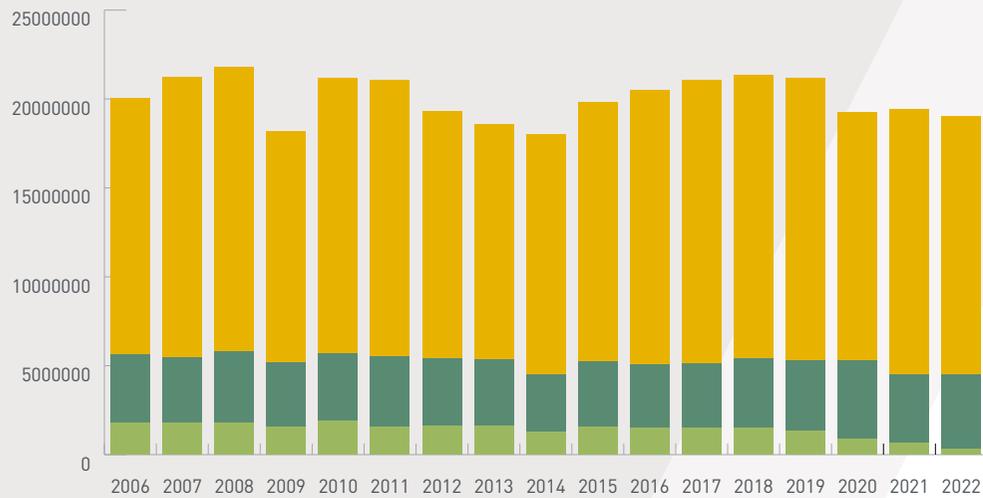
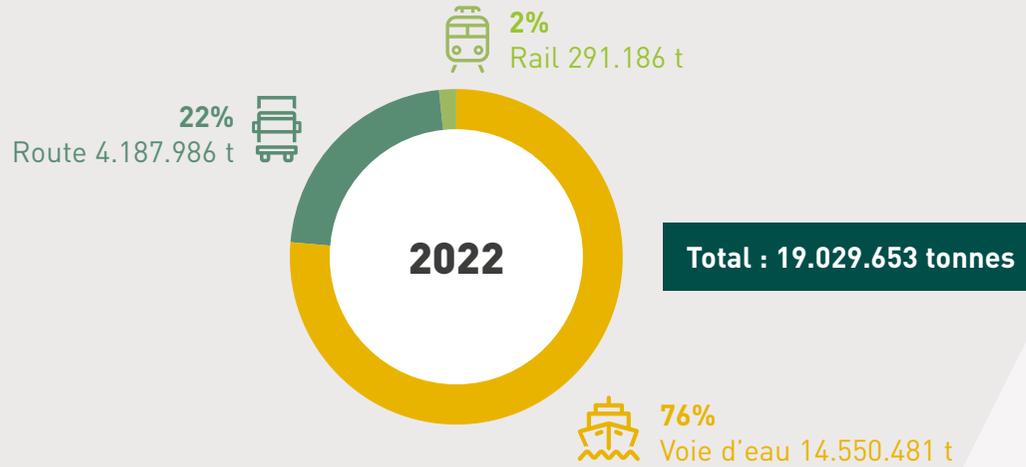
| | Entrepôts logistiques en activité & opérationnels | Entrepôts logistiques : Construction en 2022-2023 | Superficie totale des entrepôts |
|---------------------------------------|---|---|---------------------------------|
| WDP | 23.000 m ² | 25.000 m ² | 48.000 m ² |
| D.L. Trilogiport Belgium / Jost Group | 104.000 m ² | 76.000 m ² | 180.000 m ² |
| WSC | 85.600 m ² | - | 85.600 m ² |
| | 212.600 m ² opérationnels | 101.000 m ² en cours de construction | Total : 313.600 m ² |

F. Trafics au Port des Yachts

Le nombre de yachts ayant fait escale au Port des Yachts de Liège s'élève à 718 unités en 2022. On notera 3.056 nuitées bateaux en 2022. Selon une analyse affinée, 62 % des yachts ne restent qu'une seule nuit au Port des Yachts. 4 autres bateaux sont restés plus de cent nuits en cité ardente ! Environ 642 bateaux (ce qui représente 89 % du total de l'année) se sont amarrés au Port des Yachts de Liège durant la saison touristique.

Le podium des nationalités est composé des Pays-Bas (331 unités, soit 52 %), de l'Allemagne (120 unités, soit 19 %) et de la Belgique (102 unités, soit 16 %) mais aussi d'australien, bahaméens, bulgares, canadiens, danois, espagnols, américains, français, irlandais, maltais, norvégiens, néozélandais, polonais, anglais, russes, suédois, et suisses.

3.1.2. Evolution du tonnage global des ports publics



© AdobeStock

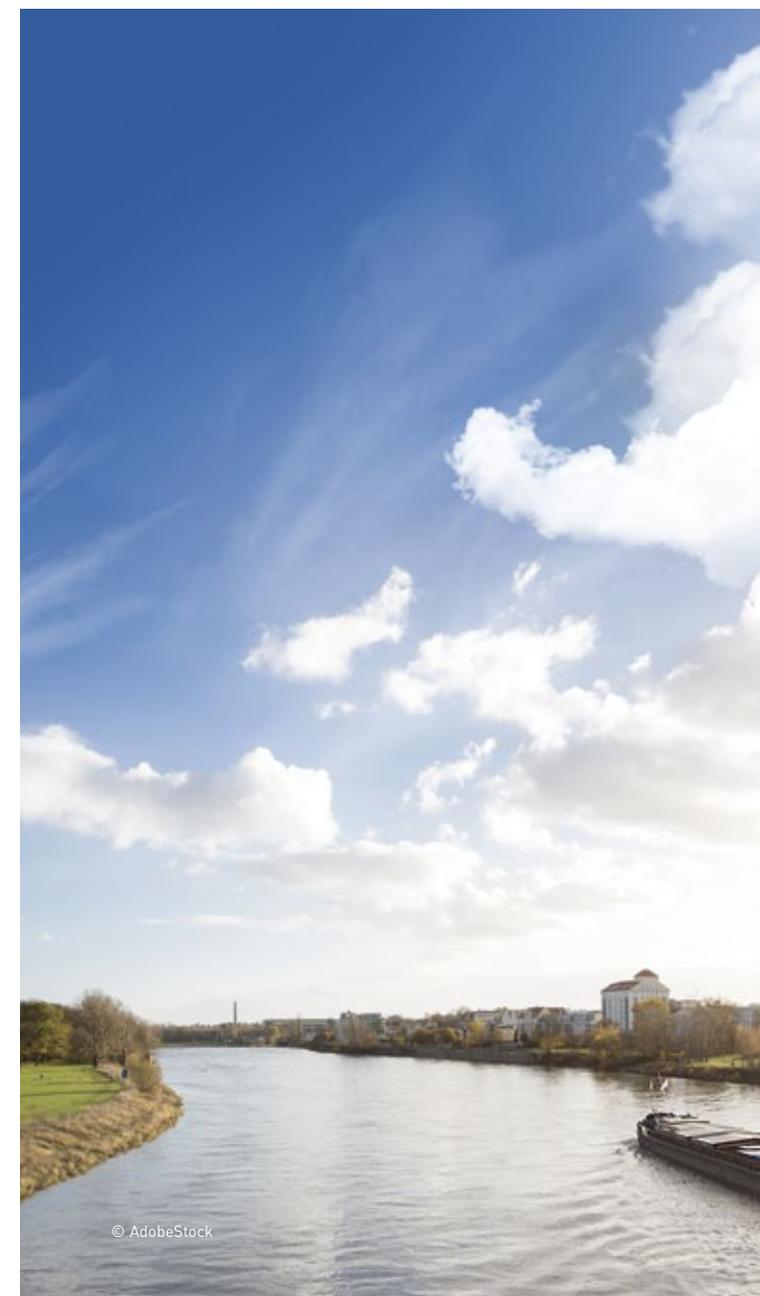
| Années | Wagons | Camions | Sous-sol | Bateaux | Trafic total |
|--------|---------|-----------|-----------|-----------|--------------|
| 1939 | - | - | 0 | 1.139.206 | 1.139.206 |
| 1950 | - | - | 0 | 1.415.336 | 1.415.336 |
| 1951 | - | - | 0 | 1.849.042 | 1.849.042 |
| 1952 | 1.136 | - | 1.136 | - | 1.136 |
| 1953 | 8.117 | 6.451 | 14.568 | 2.470.602 | 2.485.170 |
| 1954 | 30.416 | 1.806 | 32.222 | 2.882.686 | 2.914.908 |
| 1955 | 8.365 | 2.870 | 11.235 | 3.520.453 | 3.531.688 |
| 1956 | 10.332 | - | 10.332 | 3.974.101 | 3.984.433 |
| 1957 | 16.626 | - | 16.626 | 4.490.985 | 4.507.611 |
| 1958 | 9.620 | - | 9.620 | 4.525.050 | 4.534.670 |
| 1959 | 12.148 | 13.997 | 26.145 | 4.419.253 | 4.445.398 |
| 1960 | 9.961 | 16.915 | 26.876 | 4.783.837 | 4.810.713 |
| 1961 | 8.983 | 42.892 | 51.875 | 4.306.552 | 4.358.427 |
| 1962 | 8.576 | 67.609 | 76.185 | 4.691.511 | 4.767.696 |
| 1963 | 15.256 | 186.487 | 201.743 | 4.626.543 | 4.828.286 |
| 1964 | 85.113 | 574.835 | 659.948 | 5.058.859 | 5.718.807 |
| 1965 | 31.478 | 488.591 | 520.069 | 4.660.076 | 5.180.145 |
| 1966 | 120.870 | 526.106 | 646.976 | 4.335.850 | 4.982.826 |
| 1967 | 146.471 | 743.822 | 890.293 | 4.656.062 | 5.546.355 |
| 1968 | 94.747 | 728.828 | 823.575 | 5.086.851 | 5.910.426 |
| 1969 | 95.852 | 733.335 | 829.187 | 5.116.579 | 5.945.766 |
| 1970 | 205.905 | 959.068 | 1.164.973 | 6.295.342 | 7.460.315 |
| 1971 | 154.522 | 1.034.498 | 1.189.020 | 5.687.604 | 6.876.624 |
| 1972 | 201.169 | 1.361.846 | 1.563.015 | 6.686.573 | 8.249.588 |
| 1973 | 274.570 | 1.096.332 | 1.370.902 | 6.089.965 | 7.460.867 |

| | | | | | |
|-------------|-----------|-----------|------------------|------------|-------------------|
| 1974 | 388.020 | 1.570.799 | 1.958.819 | 7.129.365 | 9.088.184 |
| 1975 | 334.489 | 1.705.622 | 2.040.111 | 5.176.358 | 7.216.469 |
| 1976 | 209.944 | 1.688.456 | 1.898.400 | 6.102.692 | 8.001.092 |
| 1977 | 171.697 | 1.423.545 | 1.595.242 | 6.337.036 | 7.932.278 |
| 1978 | 190.319 | 1.664.935 | 1.855.254 | 6.635.293 | 8.490.547 |
| 1979 | 207.301 | 2.114.161 | 2.321.462 | 7.009.670 | 9.331.132 |
| 1980 | 253.640 | 1.929.467 | 2.183.107 | 6.937.967 | 9.121.074 |
| 1981 | 153.085 | 1.564.964 | 1.718.049 | 6.613.100 | 8.331.149 |
| 1982 | 104.494 | 1.318.584 | 1.423.078 | 6.155.371 | 7.578.449 |
| 1983 | 281.932 | 1.207.045 | 1.488.977 | 6.336.835 | 7.825.812 |
| 1984 | 236.705 | 1.204.126 | 1.440.831 | 6.250.500 | 7.691.331 |
| 1985 | 200.063 | 1.343.883 | 1.543.946 | 6.266.323 | 7.810.269 |
| 1986 | 166.033 | 1.296.563 | 1.462.596 | 6.207.646 | 7.670.242 |
| 1987 | 351.211 | 1.409.273 | 1.760.484 | 6.437.927 | 8.198.411 |
| 1988 | 416.358 | 1.560.976 | 1.977.334 | 6.900.721 | 8.878.055 |
| 1989 | 527.410 | 1.722.045 | 2.249.455 | 6.936.509 | 9.185.964 |
| 1990 | 437.962 | 1.734.491 | 2.172.453 | 7.436.856 | 9.609.309 |
| 1991 | 587.846 | 2.094.162 | 2.682.008 | 7.396.374 | 10.078.382 |
| 1992 | 1.426.219 | 3.089.512 | 4.515.731 | 7.849.652 | 12.365.383 |
| 1993 | 1.666.798 | 3.375.211 | 5.042.009 | 7.957.161 | 12.999.170 |
| 1994 | 1.962.073 | 3.817.045 | 5.779.118 | 8.840.259 | 14.619.377 |
| 1995 | 1.735.774 | 3.625.539 | 5.361.313 | 8.349.134 | 13.710.447 |
| 1996 | 2.017.697 | 4.101.594 | 6.119.291 | 8.995.999 | 15.115.290 |
| 1997 | 2.238.408 | 4.387.359 | 6.625.767 | 10.178.976 | 16.804.743 |
| 1998 | 2.060.330 | 4.181.247 | 6.241.577 | 11.233.078 | 17.474.655 |

| | | | | | |
|------|-----------|-----------|-----------|------------|------------|
| 1999 | 2.069.596 | 4.444.362 | 6.513.958 | 12.571.321 | 19.085.279 |
| 2000 | 2.123.023 | 4.366.100 | 6.489.123 | 13.138.277 | 19.627.400 |
| 2001 | 2.083.119 | 3.983.332 | 6.066.451 | 13.476.094 | 19.542.545 |
| 2002 | 2.169.909 | 4.089.743 | 6.259.652 | 14.418.465 | 20.678.117 |
| 2003 | 2.006.640 | 3.996.649 | 6.003.289 | 14.170.820 | 20.174.109 |
| 2004 | 2.045.193 | 4.355.244 | 6.400.437 | 15.190.067 | 21.590.504 |
| 2005 | 1.799.093 | 4.025.365 | 5.824.458 | 14.229.743 | 20.054.201 |
| 2006 | 1.782.167 | 3.864.020 | 5.646.187 | 14.413.738 | 20.059.925 |
| 2007 | 1.757.287 | 3.693.718 | 5.451.005 | 15.794.647 | 21.245.652 |
| 2008 | 1.754.003 | 4.025.732 | 5.779.735 | 16.027.486 | 21.807.221 |
| 2009 | 1.537.618 | 3.637.548 | 5.175.166 | 13.022.613 | 18.197.779 |
| 2010 | 1.888.036 | 3.813.890 | 5.701.926 | 15.452.240 | 21.154.166 |
| 2011 | 1.554.116 | 3.987.095 | 5.541.211 | 15.513.166 | 21.054.377 |
| 2012 | 1.638.890 | 3.747.858 | 5.386.748 | 13.920.705 | 19.307.453 |
| 2013 | 1.585.629 | 3.742.367 | 5.327.996 | 13.232.777 | 18.560.773 |
| 2014 | 1.250.368 | 3.241.994 | 4.492.362 | 13.539.936 | 18.032.298 |
| 2015 | 1.572.660 | 3.656.112 | 5.228.772 | 14.605.098 | 19.833.870 |
| 2016 | 1.516.698 | 3.549.923 | 5.066.621 | 15.462.275 | 20.528.896 |
| 2017 | 1.517.075 | 3.621.223 | 5.138.298 | 15.949.972 | 21.088.270 |
| 2018 | 1.512.174 | 3.893.169 | 5.405.343 | 15.959.357 | 21.364.700 |
| 2019 | 1.351.292 | 3.916.301 | 5.267.593 | 15.901.980 | 21.169.573 |
| 2020 | 860.373 | 4.410.651 | 5.271.024 | 13.982.321 | 19.253.345 |
| 2021 | 629.653 | 3.861.071 | 4.490.724 | 14.924.980 | 19.415.623 |
| 2022 | 291.186 | 4.187.986 | 4.479.172 | 14.550.481 | 19.029.653 |

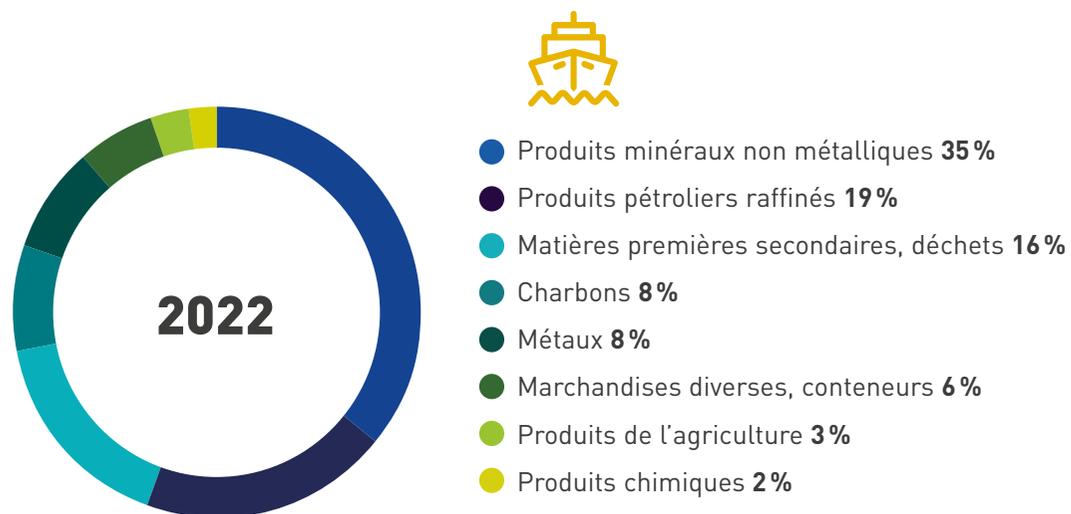
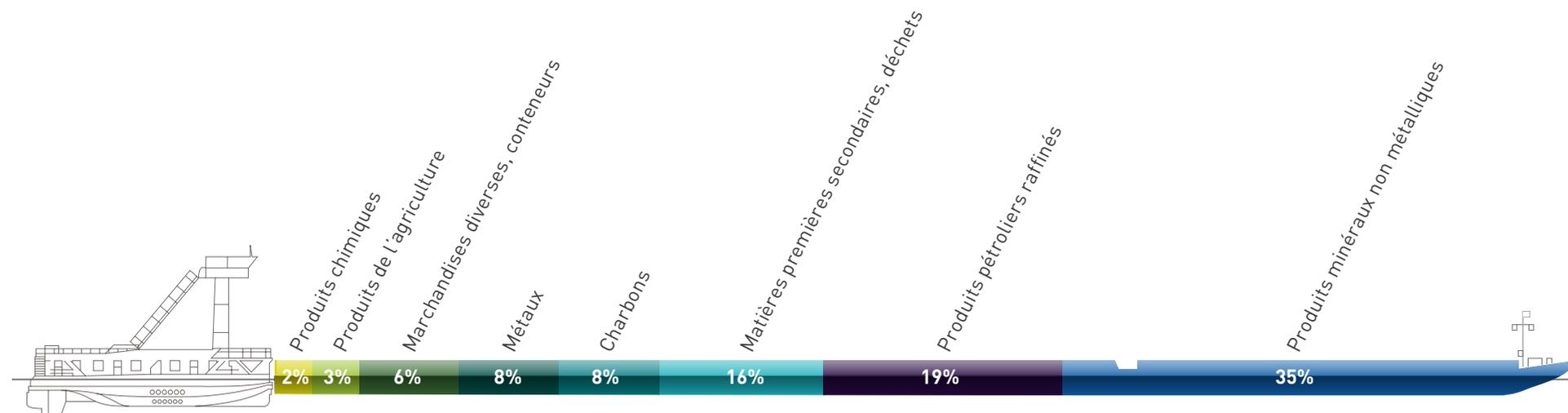
3.1.3. Nombre de bateaux et de tonnages par port

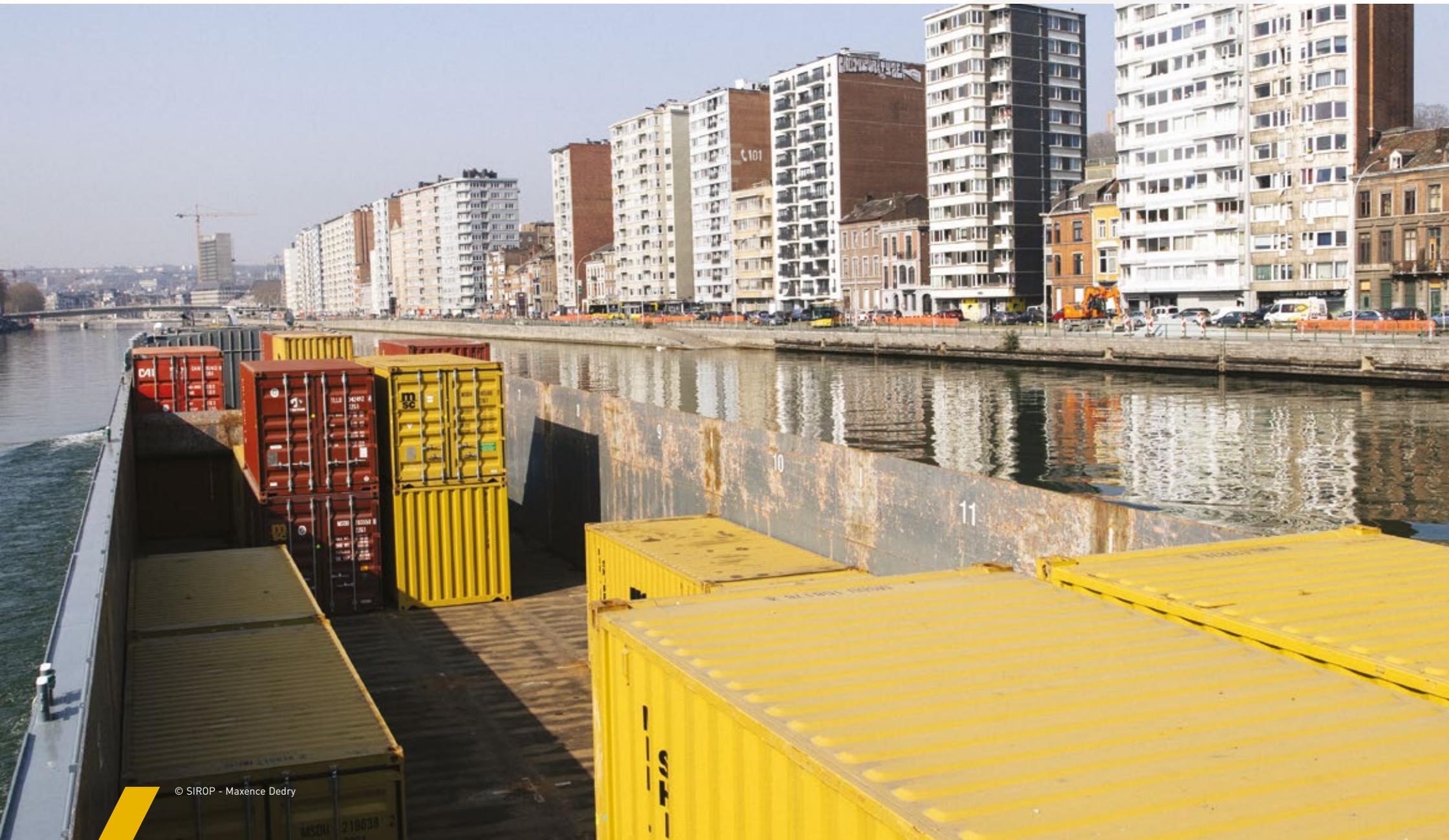
| Ports | Bateaux chargés | | Bateaux déchargés | | Total | |
|-----------------------------|-----------------|------------------|-------------------|------------------|---------------|-------------------|
| | Nombre | Tonnages | Nombre | Tonnages | Nombre | Tonnages |
| 1. Monsin | 864 | 1.046.131 | 876 | 1.571.134 | 1.740 | 2.617.265 |
| 2. Lixhe | 628 | 566.500 | 711 | 801.544 | 1.339 | 1.368.044 |
| 3. Souverain-Wandre | 1 | 636 | 642 | 1.342.422 | 643 | 1.343.058 |
| 4. Hermalle-sous-Huy | 140 | 259.328 | 649 | 1.073.064 | 789 | 1.332.392 |
| 5. Ehein | 833 | 1.051.718 | 76 | 189.022 | 909 | 1.240.740 |
| 6. Sclessin | 17 | 21.528 | 484 | 1.074.472 | 501 | 1.096.000 |
| 7. Statte | 309 | 336.152 | 450 | 513.474 | 759 | 849.626 |
| 8. Loên | 27 | 231.542 | 193 | 474.513 | 220 | 706.055 |
| 9. Ivoz-Ramet | 183 | 339.820 | 222 | 342.058 | 405 | 681.878 |
| 10. Trilogiport | 352 | 409.922 | 339 | 246.147 | 691 | 656.069 |
| 11. Semeries | 200 | 240.047 | 154 | 265.400 | 354 | 505.447 |
| 12. Ampsin | 314 | 374.828 | 12 | 16.120 | 326 | 390.948 |
| 13. Renory | 379 | 215.024 | 370 | 173.117 | 749 | 388.141 |
| 14. Tihange | 119 | 253.159 | 85 | 67.623 | 204 | 320.782 |
| 15. Awirs | 182 | 262.313 | 29 | 57.879 | 211 | 320.192 |
| 16. Chertal | - | - | 203 | 250.359 | 203 | 250.359 |
| 17. Hermalle-sous-Argenteau | 19 | 35.734 | 61 | 110.779 | 80 | 146.513 |
| 18. Argenteau | 6 | 9.181 | 105 | 129.681 | 111 | 138.862 |
| 19. Herstal | 32 | 70.544 | 99 | 30.680 | 131 | 101.224 |
| 20. Amay | 12 | 11.294 | 16 | 28.673 | 28 | 39.967 |
| 21. Eclatement | - | - | 16 | 28.976 | 16 | 28.976 |
| 22. Flémalle-Haute | - | - | 14 | 24.425 | 14 | 24.425 |
| 23. Jemeppe | 3 | 3.056 | - | - | 3 | 3.056 |
| 24. Ombret | 1 | 80 | 1 | 255 | 2 | 335 |
| 25. Seraing | 1 | 127 | - | - | 1 | 127 |
| 26. Ougrée | | | | | | |
| Total | 4.622 | 5.738.664 | 5.807 | 8.811.817 | 10.429 | 14.550.481 |



© AdobeStock

3.1.4. Tonnage par catégories de marchandises (voie d'eau)





© SIROP - Maxence Dedry

3.1.5. Tonnage moyen par bateau

| Ports | Tonnages | Nbr de bateaux | Tonnage moyen 2021 | Tonnage moyen 2022 | Evolution |
|----------------------------|-------------------|----------------|--------------------|--------------------|------------|
| 1. Loën | 706.055 | 220 | 3.455 | 3 209 | -246 |
| 2. Sclessin | 1.096.000 | 501 | 2.130 | 2 188 | 58 |
| 3. Souverain-Wandre | 1.343.058 | 643 | 2.167 | 2 089 | -78 |
| 4. Hermalle-sous-Argenteau | 146.513 | 80 | 1.859 | 1 831 | -28 |
| 5. Eclatement | 28.976 | 16 | | 1 811 | 1.811 |
| 6. Flémalle-Haute | 24.425 | 14 | 1.745 | 1 745 | 0 |
| 7. Hermalle-sous-Huy | 1.332.392 | 789 | 1.605 | 1 689 | 84 |
| 8. Ivoz-Ramet | 681.878 | 405 | 1.627 | 1 684 | 57 |
| 9. Tihange | 320.782 | 204 | 1.297 | 1 572 | 275 |
| 10. Awirs | 320.192 | 211 | 1.273 | 1 517 | 244 |
| 11. Monsin | 2.617.265 | 1 740 | 1.428 | 1 504 | 76 |
| 12. Semeries | 505.447 | 354 | 1.317 | 1 428 | 111 |
| 13. Amay | 39.967 | 28 | 1.010 | 1 427 | 417 |
| 14. Ehein | 1.240.740 | 909 | 1.359 | 1 365 | 6 |
| 15. Argenteau | 138.862 | 111 | 1.401 | 1 251 | -150 |
| 16. Chertal | 250.359 | 203 | 1.212 | 1 233 | 21 |
| 17. Ampsin | 390.948 | 326 | 1.092 | 1 199 | 107 |
| 18. Statte | 849.626 | 759 | 1.125 | 1 119 | -6 |
| 19. Lixhe | 1.368.044 | 1 339 | 967 | 1 022 | 55 |
| 20. Jemeppe | 3.056 | 3 | 1.674 | 1 019 | -655 |
| 21. Trilogiport | 656.069 | 691 | 704 | 949 | 245 |
| 22. Herstal | 101.224 | 131 | 778 | 773 | -5 |
| 23. Renory | 388.141 | 749 | 421 | 518 | 97 |
| 24. Ombret | 335 | 2 | 461 | 168 | -293 |
| 25. Seraing | 127 | 1 | 1.146 | 127 | -1.019 |
| 26 Ougrée | | | 2.376 | | -2.376 |
| TOTAL | 14 550 481 | 10 429 | 1 312 | 1 427 | 115 |

3.1.6. Tonnage moyen par mètre courant de quai ou de rive

| Ports | Tonnages | Mètres de quai exploitable | Tonnage par mètre de quai par an | Tonnage par mètre de quai en 2022 | Evolution |
|-----------------------------|-------------------|----------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|------------|
| 1. Sclessin | 1.096.000 | 363 | 3.019 | 3.216 | -197 |
| 2. Loën | 706.055 | 373 | 1.893 | 1.816 | 77 |
| 3. Hermalle-sous-Huy | 1.332.392 | 946 | 1.408 | 1.778 | -370 |
| 4. Semeries | 505.447 | 458 | 1.104 | 1.337 | -233 |
| 5. Lixhe | 1.369.044 | 1.359 | 1.007 | 920 | 87 |
| 6. Ehein | 1.240.740 | 1.244 | 997 | 1.115 | -118 |
| 7. Statte | 849.626 | 1.030 | 825 | 835 | -10 |
| 8. Souverain-Wandre | 1 343.058 | 1.985 | 677 | 732 | -55 |
| 9. Chertal | 250.359 | 385 | 650 | 756 | -106 |
| 10. Ivoz-Ramet | 681.878 | 1.110 | 614 | 608 | 6 |
| 11. Tihange | 320.782 | 541 | 593 | 491 | 102 |
| 12. Ampsin | 390.948 | 675 | 579 | 729 | -150 |
| 13. Monsin | 2.617.265 | 4.567 | 573 | 537 | 36 |
| 14. Awirs | 320.192 | 818 | 391 | 248 | 143 |
| 15. Trilogiport | 656.069 | 2.250 | 292 | 308 | -16 |
| 16. Renory | 388.141 | 1.692 | 229 | 221 | 8 |
| 17. Hermalle-sous-Argenteau | 146.513 | 800 | 183 | 128 | 55 |
| 18. Herstal | 101.224 | 675 | 150 | 159 | -9 |
| 19. Argenteau | 138.862 | 963 | 144 | 58 | 86 |
| 20. Amay | 39.967 | 644 | 62 | 36 | 26 |
| 21. Eclatement | 28.976 | 855 | 34 | 0 | 34 |
| 22. Flémalle-Haute | 24.425 | 730 | 33 | 41 | -8 |
| 23. Jemeppe | 3.056 | 1.043 | 3 | 31 | -28 |
| 24. Ombret | 335 | 400 | 1 | 35 | -34 |
| 25. Seraing | 127 | 550 | 0 | 17 | -17 |
| 26. Ougrée | | 422 | 0 | 39 | -39 |
| TOTAL | 14.550.481 | 26.878 | 541 | 555 | -14 |

3.2. Tourisme fluvial

3.2.1. Présentation du Port de Plaisance

La Meuse a toujours été l'épine dorsale de l'essor économique et culturel du Pays de Liège. **Aujourd'hui encore, la Province de Liège considère le développement du tourisme fluvial comme un axe incontournable de la vie liégeoise.**

D'ailleurs, le Port autonome de Liège, dont une des missions est de mettre les infrastructures les plus confortables à disposition des plaisanciers, gère deux ports destinés à recevoir les bateaux touristiques de ligne ainsi qu'un Port des Yachts, tous situés à proximité immédiate du cœur historique de la Cité ardente.

Il permet aux plaisanciers de bénéficier des commerces et des centres d'intérêt de la Cité ardente (musées, marchés, boutiques, restaurants, curiosités touristiques...).

Véritable havre de paix situé en aval du pont Albert 1^{er}, on pénètre dans le Port des Yachts par un petit chenal dont l'entrée est surmontée de la réplique de la statue du plongeur du sculpteur d'origine roumaine Idel Ianchelevici qui l'avait réalisée pour l'Exposition internationale de l'eau à Liège en 1939.

Facilement accessible toute l'année, le Port des Yachts de Liège **met à la disposition plus de 120 emplacements.**

Il bénéficie de facilités de premier plan et d'un service d'accueil de qualité (renforcé du 15 mai au 15 septembre) par l'asbl Liège Gestion Centre-Ville.

Il propose par ailleurs aux plaisanciers toute une palette de différents services et de prestations de qualité (gestion informatisée des réservations, accueil convivial...).

L'ensemble de ces différents facteurs contribue ainsi au succès de ce port de plaisance.

3.2.2. Extension du port des Yachts

Le Port des Yachts de Liège s'agrandit et se modernise : création de nouveaux pontons et extension en amont !

Le Port des Yachts de Liège bénéficie de 120 emplacements quasiment occupés en permanence et présente ainsi un taux d'occupation avoisinant les 100%.

Afin d'augmenter sa capacité, différents travaux d'extension du Port des Yachts sont prévus :

1. Une prolongation de 205 mètres du Port des Yachts vers l'amont, en rive gauche de la Meuse et à hauteur de la statue équestre du Roi Albert 1^{er}, a été entérinée par l'arrêté de remise en gestion du 16 septembre 2020, publié au Moniteur belge le 14 octobre 2020. La mise à disposition d'eau et d'électricité doit à présent être étudiée. L'extension en rive gauche de la Meuse permettra aussi d'accueillir des « paquebots fluviaux de croisières » de 135 mètres de long.
2. Dans l'actuel bassin, un projet de prolongation de 66 mètres du ponton du côté de la voie rapide (Boulevard Frère Orban) a fait l'objet d'une étude et de travaux.

Ces travaux d'infrastructures permettront au Port des Yachts de Liège d'augmenter le nombre d'emplacements et d'accroître son attractivité auprès des croisiéristes organisant des croisières thématiques ponctuées d'étapes et de visites organisées le long de la croisière.

Le développement du tourisme fluvial de plaisance demeure important pour Liège qui bénéficie incontestablement de ses retombées économiques.



© FTPL-P.Fagnoul

3.3.3 La nouvelle Capitainerie du Port autonome de Liège à « Rives Ardentes » sera parrainée par Jonas Gerckens

Le Port autonome de Liège bénéficie d'un subside du Commissariat général au Tourisme (CGT) pour l'acquisition d'une nouvelle Capitainerie implantée au sein du futur port de plaisance au cœur de l'écoquartier « Rives Ardentes » à Liège. Ce subside a été octroyé en décembre 2022 dans le cadre de l'Appel à projets relatif au Développement de l'offre des infrastructures fluviales du Plan de Relance de la Wallonie.

Le Port autonome de Liège crée, en étroite collaboration avec le Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures, un nouveau port de plaisance et acquiert cette capitainerie à Liège en vue de répondre aux besoins des usagers de la voie d'eau en termes d'accueil et de services et en vue d'accroître la fréquentation touristique liée à la plaisance.

Ce futur port de plaisance offrant environ 80 emplacements et cette capitainerie verront ainsi le jour sur la darse de Coronmeuse, en rive gauche de la Meuse, à l'aval du pont Atlas V à Liège. Les infrastructures portuaires s'implanteront au sein de ce nouveau quartier d'ici la fin 2024 au plus tard.

Selon M. Willy Demeyer, Président du Port autonome de Liège, « le renouveau de Liège est désormais bien visible et sera magnifiquement rehaussé par l'écoquartier et sa zone de détente au bord de l'eau. Il confirme l'engagement de notre ville dans la transition. Je suis particulièrement heureux que le skipper Jonas Gerckens ait accepté de parrainer ce nouvel espace ».

« La nouvelle Capitainerie entend répondre pleinement aux objectifs de l'appel à projets lancé dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie et notamment la mise

en œuvre de la fiche 184 relative au développement de l'offre des infrastructures fluviales à savoir :

- Soutenir activement le tourisme fluvial qui constitue un maillon important de l'intermodalité touristique ;
- Moderniser et développer le réseau d'infrastructures liées à la plaisance et au tourisme fluvial.

C'est une excellente nouvelle pour le développement du tourisme fluvial. Nous assurerons la gestion de ce nouveau port de plaisance et entendrons continuer à jouer un rôle positif sur le tourisme fluvial, l'économie et l'environnement »

La nouvelle Capitainerie

Accessible aux personnes à mobilité réduite, la nouvelle Capitainerie offrira des espaces tels que les douches & sanitaires réservés aux plaisanciers, un espace Horeca, des terrasses accueillantes etc. Elle bénéficiera également d'un bureau d'accueil dédié à un point d'information touristique. A l'étage supérieur, la terrasse offrira aussi une vue panoramique sur le nouveau port de plaisance.

Le coût total des travaux de construction de la Capitainerie s'élève à plus de 2 millions d'euros (HTVA), dont une enveloppe budgétaire maximale d'1,6 millions de subsides octroyés par le Commissariat général au Tourisme (CGT). Le Port autonome de Liège prendra à sa charge la différence, soit plus de 400.000 euros (HTVA).

L'audacieuse architecture à la fois contemporaine et élégante de cette nouvelle Capitainerie entend

s'inscrire harmonieusement au cœur du port de plaisance mais entend aussi se distinguer par rapport à l'ensemble du bâti résidentiel.

L'ensemble du développement et de la commercialisation du site Rives Ardentes, y inclus la construction de cette Capitainerie, ont été confiés à la S.A. NEOLEGIA par la Ville de Liège.



Un véritable impact sur l'économie liégeoise

Le développement du tourisme fluvial de plaisance demeure important pour Liège qui bénéficie de ses retombées économiques. Un port de plaisance est un équipement attractif pour une ville. La plaisance représente un véritable secteur économique important (cf les dépenses d'escales réalisées par les plaisanciers et injectés dans l'économie locale).

Complémentarité avec l'actuel Port des Yachts de Liège

Parmi ses 33 zones portuaires, le Port autonome de Liège gère actuellement le Port des Yachts de Liège dédié à l'accueil de bateaux de plaisance et au tourisme de plaisance ainsi que deux haltes nautiques (Port de Cheravoie & Port des Marcachous). Le Port des Yachts de Liège bénéficie de 120 emplacements quasiment occupés en permanence et présente ainsi un taux d'occupation avoisinant les 100%. Le Port des Yachts de Liège arrive donc à saturation. L'évolution du tourisme fluvial à Liège est actuellement freinée suite au manque d'emplacements pour les bateaux de plaisance au Port des Yachts de Liège très régulièrement complet en haute saison. Cette observation a amené le Port autonome de Liège à développer un nouveau port de plaisance au sein de Rives Ardentes.

Les deux ports de plaisance de Liège seront donc tout à fait complémentaires.

Les chantiers de la Capitainerie et du nouveau port de plaisance démarreront en 2023 et devraient se terminer d'ici la fin 2024 au plus tard.



04

La stratégie de réseaux

4.1. La stratégie de réseaux

Le Port autonome de Liège mène depuis quelques années déjà une stratégie de diversification des activités en vue d'attirer de nouveaux trafics à Liège et en vue de positionner davantage la région liégeoise dans l'arrière-pensée des ports maritimes de la Mer du Nord (Anvers, Rotterdam, Zeebruges et Dunkerque).



Dans ce cadre, le Port autonome de Liège collabore étroitement avec l'ensemble de ces divers ports maritimes mais également intérieurs :

- **Groupement d'intérêt économique Trilogiport** (Port autonome de Liège, Port d'Anvers et SPI).
- **Memorandum of Understanding** (protocole d'accord) **avec le Port d'Anvers**
 - Objectif : optimiser la chaîne logistique entre Anvers et Liège.

- Etroite collaboration sur divers aspects (nouvelles technologies, transmissions d'informations, actions de communication communes...).
- **Port de Rotterdam**
 - Signature d'une lettre d'intention visant à optimiser la chaîne logistique entre Rotterdam et Liège.
- **Taxi barge transfrontalier**
 - Démarche proactive pour promouvoir le développement du trafic de conteneurs sur l'axe fluvial Nord-Pas-de-Calais et Wallonie entre le Port autonome de Liège, le Grand Port Maritime de Dunkerque, Voies Navigables de France et le Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures.
 - Ce concept de « taxi fluvial » (ligne fluviale à escales) permettra de connecter 12 ports maritimes et fluviaux (de Dunkerque à Liège) avec une offre mixte de conteneurs maritimes et de transport combiné, visant à développer des offres de transport multimodal porte à porte.
 - Signature de la charte de partenariat (juillet 2011).
 - Le modèle a été repris par des privés.
- **Core network « RTE-T »**
 - Le Port autonome de Liège figure dans le réseau prioritaire européen (« core network ») des réseaux de transport (RTE-T). Le Port de Liège est donc reconnu au niveau européen en tant que « noeud modal ».
 - RTE-T : rôle-clé dans le développement des ports maritimes et intérieurs.
 - Le Port autonome de Liège a ici clairement l'ambition de jouer un rôle-clé au sein des réseaux européens de transports et entend affirmer son rôle économique de port intérieur et le développement du transport combiné en Europe.

- **Contrat de collaboration entre le Port autonome de Liège, le Port d'Anvers et la société De Vlaamse Waterweg, gestionnaire du canal Albert**
 - Développement économique du canal Albert, axe important entre Liège et Anvers.
 - Engagement des trois signataires à mener plusieurs actions concrètes pour faire du canal Albert l'axe logistique par excellence.
 - Echange de données et de connaissances relatives aux flux des marchandises, la promotion des terminaux à conteneurs situés le long du canal Albert et le renforcement de la fiabilité et de la transparence du transport fluvial par barges.
- **Plate-forme des ports wallons**
 - A l'initiative du Port autonome de Liège, collaboration avec les quatre ports wallons (Port autonome de Namur, Port autonome de Charleroi, Port autonome du Centre et de l'Ouest et Port autonome de Liège).
 - Initier une meilleure collaboration, une image commune, un meilleur échange d'informations (approche de clients, prospection commerciale...).
 - Création d'une structure de coordination des ports wallons.
- **Port de Gand**
 - Analyse des diverses possibilités de collaboration et de consolidation des trafics déjà existants.
- **Corridor Amsterdam-Marseille**
 - Projet initié par Voies navigables de France (VNF) et le Groupement Européen d'Intérêt économique Seine-Escaut (GEIE Seine-Escaut).
 - Il propose de fédérer les grandes organisations actives en matière de transport de fret sur le corridor Amsterdam-Bâle/Lyon-Marseille, pour travailler de façon concertée à une meilleure connexion entre les différents modes de transport sur ce corridor.

- **Collaboration avec l'Agence wallonne à l'exportation et aux investissements étrangers (AWEX) ainsi que Logistics in Wallonia (LIW)**

- Le Port autonome de Liège collabore étroitement avec l'AWEX dans le cadre d'une convention de partenariat.
- Le Port autonome de Liège est également membre de LIW, le Pôle de Compétitivité dédié aux transports et à la logistique.
- Ensemble avec l'AWEX ainsi qu'avec LIW, le Port autonome de Liège participe à divers salons nationaux et internationaux tels que la Semaine Internationale du Transport et de la Logistique (SITL) à Paris, les salons Transport & Logistics à Munich et d'autres événements incontournables pour les entreprises du secteur.
- Ensemble avec l'AWEX et LIW, le Port autonome de Liège accueille de nombreuses délégations étrangères et investisseurs étrangers potentiels.

- **EU-China Logistics Incubator : un incubateur liégeois pour aider les entreprises chinoises**

- L'Agence wallonne à l'exportation et aux investissements étrangers (AWEX), Liege Airport et Logistics in Wallonia (LIW) ont décidé d'unir leur force pour créer l'incubateur « EU-China Logistics Incubator » en 2017. « EU-China Logistics Incubator » est un incubateur basé sur le site de l'aéroport liégeois et destiné à offrir un accompagnement personnalisé aux entreprises chinoises désireuses d'utiliser la Wallonie comme base pour leurs activités européennes.
- Cette grande première en Europe constitue une étape supplémentaire dans le positionnement de la Wallonie comme terre d'accueil des sociétés logistiques chinoises.
- Le Port autonome de Liège soutient cet incubateur et est partenaire de ce « EU-China Logistics Incubator ».

- **Participation aux projets européens**

- Le Port autonome de Liège participe à différentes réunions et est partenaire de projets en vue d'obtenir des financements européens.

- **Accord de coopération entre les ports de Liège et de Douala - Cameroun**

- Le Port autonome de Liège a signé en octobre 2019 un accord de coopération avec le Port autonome de Douala au Cameroun. Le Port autonome de Liège collaborera étroitement avec celui de Douala durant les cinq prochaines années.
- Les termes de cet accord de coopération visent de manière générale à optimiser les échanges d'informations sur le fonctionnement des ports autonomes de Douala et de Liège, à assurer la promotion, le développement et la croissance des échanges commerciaux entre les communautés portuaires camerounaises et liégeoises. L'accord vise également à promouvoir les échanges de « bonnes pratiques ». Cette coopération vise aussi la mise en relation d'opportunités d'investissements entre Douala et Liège. Enfin, elle entend également à contribuer à la pérennité des ports et du transport fluvial et maritime et préconise le partage d'informations et la formation.
- L'accord entre les ports porte sur une durée de cinq ans.
- Le Port de Douala est considéré comme le poumon économique du Cameroun. Situé sur le Golfe de Guinée, ce port est une véritable plate-forme logistique par laquelle transitent environ 2/3 des échanges des pays de l'hinterland et d'autres. Le Cameroun est principalement un pays d'exportation pour le bois, le cacao, le café, les bananes, le coton et l'aluminium qui transitent par le Port de Douala.
- Le Port de Douala partage avec le Port de Liège des similitudes géographiques (port fluvial inscrit

dans une ville avec accès maritime) et explore actuellement des opportunités d'échanges. Il est particulièrement intéressé par les développements réalisés à Liège et cherche notamment à signer des partenariats à long terme.

- **Memorandum of Understanding avec la Malaisie**

- Le Port autonome de Liège a rencontré à diverses reprises des représentants de l'Etat du Selangor, état le plus industriel de Malaisie particulièrement intéressée par le développement d'une chaîne logistique halal. Afin de développer cette chaîne logistique de transport halal un Memorandum of Understanding a été conclu entre North Port Malaysia et le Port autonome de Liège.

- **Rencontre avec les représentants du Ministère des Transports de Rhénanie – Westphalie**

- La Direction générale du Port autonome de Liège a rencontré, ensemble avec des opérateurs privés liégeois, des représentants du département des Ports, de la navigation et de la logistique du Ministère du Transport de la Rhénanie Westphalie en Allemagne en vue de proposer quelques pistes de collaboration.

- **Rencontre avec les représentants de la Province du Limbourg néerlandais**

- La Direction générale du Port autonome de Liège a rencontré, ensemble avec des opérateurs privés liégeois, des représentants de la Province du Limbourg néerlandais et des représentants de Rijkswaterstraat en vue d'évoquer diverses pistes de collaboration.



**Accord de coopération
Anvers-Liège
2021-2024**



Accord de coopération Anvers-Liège

Un nouvel accord de coopération visant à intensifier davantage les échanges et accroître leur collaboration. Il a également pour objectif de renforcer l'offre de transport fluvial et ferroviaire des deux ports sur l'axe stratégique du canal Albert reliant Anvers et Liège.

Les axes de coopération de cet accord entre les Ports d'Anvers et de Liège portent sur les points suivants :

- la digitalisation des données relatives aux flux de marchandises et modes de transport afin de faciliter la massification des flux sur les modes alternatifs à la route, augmentant leur efficacité et leur attractivité ;
- la promotion et le développement du transport fluvial au sein de la chaîne logistique ;
- la promotion et le développement du transport ferroviaire au sein de la chaîne logistique ;
- la promotion des terminaux à conteneurs situés le long du canal Albert comme point de consolidation pour les chargeurs et les expéditeurs ;
- le développement d'une vision des trafics portuaires futurs en vue d'une transition économique et durable conformément aux recommandations européennes ;
- l'échange d'informations et de bonnes pratiques.

Cet accord intensifie les échanges et la collaboration déjà existants entre les Ports d'Anvers et de Liège. Le développement du transport multimodal, c'est-à-dire le recours à divers modes de transport, se trouve au cœur du transport de marchandises de demain. L'accord permettra notamment de répondre aux attentes d'une clientèle de plus en plus intéressée par la voie d'eau, en construisant une offre logistique globale, ainsi qu'en développant de nouvelles solutions pour fluidifier le transport par voie d'eau.

Le bilan financier

5.1. Bilan après répartition

5.1.1. Actif

ACTIF

FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

ACTIFS IMMOBILISÉS

Immobilisations incorporelles

Immobilisations corporelles

Terrains et constructions

Installations, machines et outillage

Mobilier et matériel roulant

Location-financement et droits similaires

Autres immobilisations corporelles

Immobilisations en cours et acomptes versés

Immobilisations financières

ACTIFS CIRCULANTS

Créances à plus d'un an

Créances commerciales

Autres créances

Stocks et commandes en cours d'exécution

Stocks

Commandes en cours d'exécution

Créances à un an au plus

Créances commerciales

Autres créances

Placements de trésorerie

Valeurs disponibles

Comptes de régularisation

TOTAL DE L'ACTIF

| Ann. | Codes | Exercice | Exercice précédent |
|-------|-------|----------------------|----------------------|
| | 20 | | |
| | 21/28 | 51 226 370,89 | 47 551 952,95 |
| 6.1.1 | 21 | 247 893,52 | 247 893,52 |
| 6.1.2 | 22/27 | 50 933 327,32 | 47 258 909,38 |
| | 22 | 1 774 614,32 | 1 881 267,01 |
| | 23 | 42 992 682,01 | 45 137 327,47 |
| | 24 | 64 009,45 | 82 765,90 |
| | 25 | | |
| | 26 | 153 047,60 | 157 549,00 |
| | 27 | 5 948 973,94 | 0,00 |
| 6.1.3 | 28 | 45 150,05 | 45 150,05 |
| | 29/58 | 32 967 515,89 | 29 971 697,96 |
| | 29 | 13 349 089,41 | 14 256 009,73 |
| | 290 | 13 349 089,41 | 14 256 009,73 |
| | 291 | | |
| | 3 | 11 712,07 | 13 104,49 |
| | 30/36 | 11 712,07 | 13 104,49 |
| | 37 | | |
| | 40/41 | 8 195 757,45 | 5 733 768,48 |
| | 40 | 1 613 604,16 | 2 446 955,23 |
| | 41 | 6 582 153,29 | 3 286 813,25 |
| | 50/53 | | |
| | 54/58 | 11 391 017,60 | 9 939 460,76 |
| | 490/1 | 19 939,36 | 29 354,50 |
| | 20/58 | 84 193 886,78 | 77 523 650,91 |

5.2. Compte de résultats

| Ann. | Codes | Exercice | Exercice précédent |
|---|-------|----------------------|---------------------|
| Produits et charges d'exploitation | | | |
| | 9900 | 4 439 010,13 | 4 979 548,13 |
| | 76A | 0,00 | 52 374,59 |
| | 62 | 2 701 167,23 | 2 558 849,23 |
| | 630 | 2 478 444,81 | 2 676 950,55 |
| | 631/4 | 189 886,91 | 172 717,04 |
| | 635/8 | | |
| | 640/8 | 6 571,09 | 5 009,77 |
| | 649 | | |
| | 66A | 244 729,52 | 0,00 |
| | 9901 | -1 181 789,43 | -433 978,46 |
| | 6.4 | 75/76B | 2 447 964,55 |
| | 75 | 2 447 964,55 | 2 652 392,46 |
| | 753 | 1 980 985,31 | 2 186 127,94 |
| | 76B | | |
| | 6.4 | 65/66B | 458 883,16 |
| | 65 | 458 883,16 | 473 731,74 |
| | 66B | | |
| | 9903 | 807 291,96 | 1 744 682,26 |
| | 780 | | |
| | 680 | | |
| | 67/77 | 341,24 | 123,96 |
| | 9904 | 806 950,72 | 1 744 558,30 |
| | 789 | | |
| | 689 | | |
| | 9905 | 806 950,72 | 1 744 558,30 |

5.3. Affectations et prélèvements

| Codes | Exercice | Exercice précédent |
|--------|---------------------|---------------------|
| 9906 | 8 393 938,41 | 7 586 987,69 |
| (9905) | 806 950,72 | 1 744 558,30 |
| 14P | 7 586 987,69 | 5 842 429,39 |
| 791/2 | | |
| 691/2 | | |
| 691 | | |
| 6920 | | |
| 6921 | | |
| (14) | 8 393 938,41 | 7 586 987,69 |
| 794 | | |
| 694/7 | | |
| 694 | | |
| 695 | | |
| 696 | | |
| 697 | | |

Les travaux d'infrastructures



6.1. Travaux subsidiés par le Service public de Wallonie, réalisés par ou pour le compte du Port autonome de Liège

Dans le cadre du plan quinquennal 2020-2024, deux réalisations ont été finalisées en 2022 :

- La construction d'un nouveau mur de quai à Hermalle-sous-Huy, au niveau du zoning industriel (4.621.184,68 € hors TVA) qui fera l'objet d'un développement en partenariat avec la SPI.
- Le remplacement de bollards et taquets d'amarrage aux ports de Renory, des Yachts et des Croisiers Cheravoie (38.004,45 € hors TVA).

Par ailleurs, dans le cadre du Plan de Relance, les travaux d'extension du terminal à conteneurs de Liège Trilogoport ont débuté (7.145.943,85 € hors TVA). Ces travaux, actuellement en cours, s'achèveront au printemps 2023.

Enfin, grâce à une subvention provinciale accordée dans le cadre du tourisme fluvial, des bornes de distribution d'énergie ont été installées sur le récent prolongement du ponton situé du côté de la voie rapide au Port des Yachts de Liège (13.826 € hors TVA).

Projets 2023 :

Courant 2022, avec l'aide de bureaux d'études externes désignés par le SPW, deux études importantes ont débuté :

- La construction d'une nouvelle installation d'accostage au niveau de la zone amont du port de Hermalle-sous-Huy (budget : 1.300.000 € hors TVA) ;
- Le réaménagement en zone bimodale (rail-route) du site de l'ancienne gare de triage de Monsin (budget : 2.400.000 € hors TVA).

En outre :

- Les travaux de réaménagement des voiries d'accès au port de Flémalle ont été étudiés avec l'aide d'un bureau d'études privé et devraient se concrétiser début 2023 ;
- Le renouvellement de la voie ferrée n° 2 située entre les ports de Renory et Ougrée a été demandé par INFRABEL et les travaux doivent débuter mi-2023.

Sont prévus à l'étude :

- En collaboration avec la Direction des Voies hydrauliques de Liège (SPW), le réaménagement de l'éclairage public du port de Renory ;
- Le remplacement de la plantation de peupliers au port de Flémalle.



07

Evénements et actions de promotion en 2022



Au cours de l'année 2022, divers événements ont jalonné l'œuvre de promotion de la Direction générale et ont permis de mettre en évidence les nombreux atouts et développements du Port autonome de Liège.

7.1. Le Port autonome de Liège était présent

- **À l'Exposition universelle de Dubaï !** Les atouts du Port autonome de Liège ont été présentés sur le pavillon belge à l'Exposition universelle à Dubaï du 1^{er} octobre 2021 au 31 mars 2022. L'Exposition universelle a pour thème « Connecter les esprits et construire le futur ». C'est autour du sous-thème consacré à la mobilité du futur que la Belgique a décidé de centrer sa scénographie. La Wallonie y a mis à l'honneur ses atouts en matière de mobilité fluviale. Les visiteurs ont ainsi pu découvrir la plate-forme multimodale de Liège Trilogiport à travers un quizz sous la forme d'un jeu vidéo. Cette animation a été conçue en collaboration avec le pôle de compétitivité Logistics in Wallonia et le Port autonome de Liège ;
- **Au salon international de l'immobilier « MIPIM » à Cannes.** La Direction générale du Port autonome de Liège était présente sur le pavillon belge qui rassemblait la région de Bruxelles-Capitale, la Flandre et la Wallonie en collaboration avec l'Agence wallonne à l'Exportation et aux Investissements étrangers (AWEX) ;
- **À la 5^{ème} édition du Salon des Métiers et d'Industrie** organisé par Basse-Meuse Développement au sein du hall logistique de Tempo Log Belgium située sur la plate-forme multimodale de Liège Trilogiport ;
- **À la 15^{ème} édition du salon « Transport et Logistics »** avec la collaboration de Logistics in Wallonia. Le salon Transport & Logistics est le rendez-vous bisannuel incontournable pour les

professionnels du transport et de la logistique. Cet événement, le plus reconnu de Belgique dans le secteur, est une plate-forme professionnelle où les gestionnaires, les décideurs, les universitaires et les experts en transport & distribution, stockage & manutention peuvent échanger leurs connaissances et expériences. Le Port autonome de Liège y avait organisé un cocktail ensemble avec Logistics in Wallonia et le Port d'Anvers ;

- **À la présentation de la Banque nationale de Belgique** de l'étude sur l'importance économique des ports maritimes flamands (Anvers, Gand, Ostende, Zeebrugge), du complexe portuaire liégeois et du port de Bruxelles ;
- **Au comité de pilotage Smart Tracks for Waterways (ST4W) par Interreg North-West Europe.** L'objectif du projet « Smart Tracking Data Network for Shipment by Inland Waterway » ambitionne de convaincre les chargeurs de marchandises sur palettes à franchir le pas du transfert modal routier-fluvial ;
- **Au festival des promenades** en collaboration avec le Musée des Transports en commun de Wallonie. Cet événement a permis de faire des visites exclusives du terminal conteneurs de Renory, de la darse couverte et du port de Monsin à bord d'un bus ancêtre ;

- **À l'Assemblée générale de la Fédération européenne des Ports intérieurs ;**
- **À l'Assemblée générale de l'AIPCN, Association mondiale pour les Infrastructures de Transport Maritimes et fluviales.**



7.2. Accueil de délégations au Port autonome de Liège au cours de l'année 2022

Nous noterons la venue :

- de Monsieur Turi Fiorito, Directeur de la Fédération européenne des Ports intérieurs ;
- de Monsieur Laurent Jossart, CEO de Liege Airport ;
- de Monsieur Eric Hautphenne, Président de la SPI et de Monsieur Cédric Swennen, Directeur général de la SPI ;
- de l'asbl Liège Rencontre Internationale, avec la collaboration des Musées des Transports en commun de Wallonie ;
- de l'association française Norlink qui assure la promotion des infrastructures portuaires et ferroviaires de la région des Hauts-de-France ;
- de la Commission européenne , Direction générale Commerce ;
- des Directeurs des Ports de Charleroi, Namur et du Centre et de l'Ouest ;
- des membres et représentants de The Beacon ;
- de SEM. Kotthaus, Ambassadeur d'Allemagne en Belgique ;
- de M. Gert Van der Eeken, Directeur général, Port de Bruxelles et Mme Caroline Hermanus, Directrice générale adjointe du Port de Bruxelles ;
- de M. Dirk Van den Bosch CEO DP World & Inge Taillieu, Business Development Manager DP World ;
- des membres et représentants de la Fédération des Experts en étude de pollution des sols de Bruxelles et de Wallonie - FedexSol.



7.3. Rencontres avec divers représentants de la presse

Tout au long de l'année, le Port autonome de Liège a accueilli divers représentants de la presse nationale et internationale dont notamment l'émission économique Waldorado de RTL Tvi, Pixel Prod pour la réalisation d'une émission relative à la multimodalité, SIROP Magazine et d'autres magazines de la presse spécialisée.



7.4. Visites scolaires

Diverses visites ont été organisées pour des groupements et des établissements d'enseignement supérieur. Nous avons ainsi accueilli :

- des étudiants en Master de Spécialisation en Transport et Logistique du Centre Interuniversitaire d'Etude de la Mobilité (CIEM) sous la conduite de Monsieur Yvon Loyaerts, Directeur général honoraire du SPW Mobilité et Infrastructures;
- de diplomates étrangers émanant de divers pays d'Afrique sous la conduite de l'Institut Egmont - Institut Royal Des Relations Internationales ;
- des étudiants de la Haute Ecole Charlemagne de Liège - Les Rivageois - dans le cadre de leur spécialisation en management de la distribution ;
- des étudiants de l'Institut Notre-Dame de Jupille ;
- de la Haute école de la Province de Liège ;
- de la Haute Ecole Namur Liège -Luxembourg.

7.4.1. Dossiers pédagogiques

Le Port autonome de Liège a élaboré un dossier pédagogique. Cet outil éducatif, mis à la disposition des enseignants, permet aux élèves d'approfondir leurs connaissances relatives au domaine portuaire liégeois.

Ce dossier pédagogique contient diverses fiches d'informations, les chiffres-clés du Port, des cartes géographiques... idéal pour en savoir davantage sur l'actualité portuaire liégeoise de façon ludique !

Pour compléter la compréhension de l'intermodalité dans son contexte régional et liégeois, nous suggérons également la lecture des dossiers pédagogiques « Voies d'eau, Voies d'avenir », réalisés par la Direction du Transport et de l'Intermodalité des Marchandises du Service public de Wallonie (SPW - DTIM).

Le Port autonome de Liège est désormais un thème s'inscrivant dans une véritable dynamique éducative.



Dossiers
pédagogiques :
d'excellents
outils de
préparation
à la visite.



7.5. Les animations

7.5.1. A la découverte du Port autonome de Liège en autobus ancêtre

Trois visites combinées ont été organisées en étroite collaboration avec le Musée des Transports en commun de Wallonie :

- 1 visite à destination du grand public ;
- 1 visite organisée dans le cadre de la Semaine de la Mobilité ;
- 1 visite organisée dans le cadre de la Semaine verte de l'Union européenne.



7.6. Promouvoir l'intermodalité

Le Port de Liège **renforce ses liens économiques avec la Chine** grâce à ce trafic et continue à promouvoir l'intermodalité, c'est-à-dire la combinaison des différents modes de transports de marchandises. Mode complémentaire à la voie d'eau, le rail permet de limiter l'impact environnemental du transport de marchandises.

C'est grâce à cette intermodalité ou encore au « report modal » (c'est-à-dire le transfert du trafic de marchandises de la route vers le rail et/ou la navigation) promu par les instances européennes et wallonnes que l'on pourra réduire le nombre de camions sur nos routes. Le développement du

Port de Liège, disposant de connexions voie d'eau et rail, dédiées à des entreprises utilisatrices de ces modes de transports, **permet de répondre aux préoccupations de l'Europe et des citoyens pour diminuer les émissions de CO₂** dans les transports.



7.7. Liège Trilogoport en plein essor

La plate-forme logistique de Liège Trilogoport en plein essor pour répondre aux besoins de la logistique

En plein essor, la plate-forme multimodale Liège Trilogoport propose de nouveaux services pour répondre aux besoins et enjeux logistiques de la région avec une logique de développement durable. Elle a renforcé son rôle de hub grâce aux **travaux d'infrastructures ferroviaires réalisés en 2020** et grâce à la **construction d'entrepôts supplémentaires sur la zone logistique**.

Grâce à l'initiative du Port autonome de Liège et des entreprises privées concessionnaires, de nombreux développements à Liège Trilogoport sont à noter :

- le renforcement et l'intensification de la navette fluviale de conteneurs reliant Liège Trilogoport aux Ports d'Anvers et de Rotterdam ;
- l'augmentation du trafic de conteneurs ;
- la nouvelle desserte ferroviaire opérationnelle grâce aux initiatives du Port autonome de Liège pour assurer la connexion avec le réseau ferroviaire européen et mondial ;
- la construction de nouveaux halls logistiques de dernière génération ;
- les perspectives commerciales prometteuses en termes de trafics, d'emplois et de valeur ajoutée ;
- l'arrivée de grandes sociétés logistiques.



© Chris Renault - PAL



Liège Trilogoport en plein développement grâce à l'initiative du Port autonome de Liège et des entreprises privées.



Développements actuels et futurs prévus par les concessionnaires

WDP

WDP, société spécialisée dans l'immobilier logistique, a inauguré **le premier hall logistique en septembre 2016**.

Complémentaire à son entrepôt de 23.000 m² existant et opérationnel, **WDP a démarré la construction d'un hall d'une superficie d'environ 25.000 m² en fonction des demandes de leurs clients**.

D.L. Trilopiport Belgium / Jost Group

Jost Group a **mis en service un premier entrepôt de 44.000 m² en 2018**. Au total, les entrepôts de Jost Group occuperont 180.000 m².

Le premier entrepôt construit a très vite affiché complet. Le second est destiné, entre autres, à un client industriel pour qui Liège Trilopiport est le hub européen et un client de produits de grande consommation. Ces produits seront ensuite livrés au Benelux, en France, en Angleterre, en Irlande et dans les pays nordiques. Les entrepôts de Jost Group sont des atouts stratégiques pour transporter vers le marché allemand, notamment dans la Ruhr qui est proche et présente une grande densité de consommateurs.

Un deuxième entrepôt de 60.000 m² est opérationnel depuis le printemps 2022. Il est le site idéal, en multimodal, pour les imports de Chine, les préparations spécifiques et conditionnements de marchandise avec une spécialisation pour la distribution, l'alimentaire et l'industriel et avec de nouveaux une redistribution sur toute l'Europe.

L'offre technique et technologique de ces deux entrepôts permettent à Jost Group de répondre parfaitement aux demandes de ses clients par l'intégration des outils et service IT sur-mesure, des équipements ultra-modernes, une traçabilité parfaite, un stockage au sol ou en rack.

Jost Group a démarré la construction de ses deux derniers halls logistiques.

Weerts Supply Chain (WSC)

WSC finalise la construction de deux entrepôts logistiques de dernière génération d'une superficie totale de près de 88.000 m² afin d'y développer ses activités.

La construction de ces deux entrepôts logistiques, respectivement l'un réfrigéré, l'autre conventionnel, s'échelonne en plusieurs étapes :

- **Un premier hall logistique** : Un entrepôt réfrigéré de 20.600 m², opérationnel d'ici la fin 2020, offre un espace de stockage avec un mix de halls congelés et réfrigérés (35.000 emplacements-palettes). Ce hall est amené à devenir « le plus grand congélateur » de l'Est de la Belgique. Cet entrepôt frigorifique, offrant des options de stockage à différentes températures, allant de +4°C à -20°C, sera dès lors exclusivement dédié aux produits frais et alimentaires.
- **Un deuxième entrepôt logistique, conventionnel, offrant des options de stockage standard, a été divisé en deux parties** :
 - La première partie du second hall logistique - entrepôt conventionnel de 35.000 m² - est opérationnelle. Le premier client est une société américaine spécialisée dans l'e-commerce (PFS Web). L'autre client relève davantage du domaine industriel (Prayon).
 - La deuxième partie de ce second hall logistique - entrepôt conventionnel - d'une superficie de 30.000 m² cette fois - est opérationnelle.

L'implantation de la société WSC résulte des efforts et de négociations menées par le Port autonome de Liège.

Liège Triligiport : récapitulatif des entrepôts logistiques opérationnels et à développer.

Selon ce tableau récapitulatif des superficies des divers entrepôts logistiques construits ou à construire par les concessionnaires, il faut souligner :

- **212.600 m² ont été développés depuis 2016 (en six ans seulement) ;**
- Plus de 101.000 m² sont actuellement en cours de développement (2022-2023) par les concessionnaires.

En six ans, plus de 212.600 m² ont été commercialisés sur la plate-forme multimodale, ce qui constitue une performance au niveau de la Belgique. Ces divers investissements et développements confirment le statut de la région liégeoise comme véritable pôle économique wallon. Au-delà, la plate-forme multimodale Liège Triligiport dynamise la région et permet le développement d'activités logistiques à proximité immédiate avec, à la clé, la création de nouveaux emplois.

Reconnu comme un hub logistique majeur, le Port autonome de Liège est une plate-forme logistique incontournable en Belgique et en Europe et devient une plaque tournante incontournable pour l'acheminement des marchandises en Belgique et dans les pays voisins.

| | Entrepôts logistiques en activité & opérationnels | Entrepôts logistiques : Construction en 2022-2023 | Superficie totale des entrepôts |
|--|---|---|--------------------------------------|
| WDP | 23.000 m ² | 25.000 m ² | 48.000 m ² |
| D.L. Triligiport Belgium / Jost Group | 104.000 m ² | 76.000 m ² | 180.000 m ² |
| WSC | 85.600 m ² | - | 85.600 m ² |
| | 212.600 m² opérationnels | 101.000 m² en cours de construction | Total : 313.600 m² |



© Jost - Liege Triligiport

La symbiose entre économie et environnement

De nos jours, l'activité industrielle et le développement économique d'une région se doivent de coexister en parfaite symbiose avec l'environnement. Une des missions du Port autonome de Liège est de promouvoir le transport fluvial, le mode de transport écologique, par le développement de l'utilisation des ports, leur aménagement et leur gestion.

L'émergence des préoccupations environnementales, le développement durable et les soucis liés à la saturation de nos routes incitent davantage les entreprises à trouver d'autres moyens d'acheminement des marchandises. Le transport fluvial tient une place déterminante et privilégiée dans cette évolution !

Le Port autonome de Liège est ainsi un acteur du développement durable au quotidien. Comparé aux autres modes de transport de marchandises, le transport fluvial présente de nombreux avantages.

8.1. Gestion environnementale

Les questions environnementales prennent une part importante dans les activités gérées par le Port autonome de Liège. Cet aspect se retrouve dans les préoccupations suivantes :

- la réhabilitation de sites d'activités économiques désaffectés en vue de leur occupation par des projets industriels et/ou économiques ;
- l'intégration paysagère des zones portuaires,

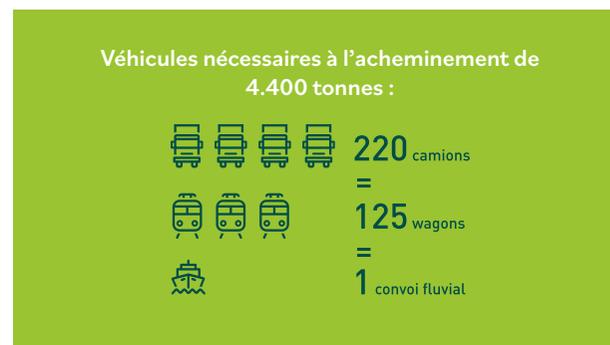
Ainsi, il constitue :

- **Une solution sûre et fiable** : les risques d'accident sont extrêmement réduits. Les délais de livraison sont respectés.
- **Une solution écologique** : c'est un mode de transport respectueux de l'environnement. Un bateau de 1.350 tonnes naviguant à pleine charge représente environ une soixantaine de camions en moins sur nos routes !
- **Enfin une solution compétitive et économique** : il est économe en énergie, émet moins de CO₂ et permet de transporter des tonnages très importants. Il constitue dès lors un moyen de transport peu polluant.

Par la promotion du transport par la voie d'eau, le Port autonome de Liège a favorisé un mode de transport respectueux de l'environnement.

Voilà une contribution positive et mesurable du Port autonome de Liège à la protection de l'environnement.

- l'entretien et la maintenance des terrains portuaires par la gestion des déchets illicites, ménagers ou dangereux d'origine clandestine ;
- l'entretien et le débroussaillage adapté de diverses parcelles et zones non concédables : l'abattage ou l'élagage d'arbres devenus dangereux ou nécessitant un entretien ;
- la gestion des sites libres en vue d'un accueil de la petite faune (fauchage très tardif).



8.2. La zone d'intégration environnementale de Liège Trilogiport

Sur les 120 ha de Liège Trilogiport, près de 40 hectares sont consacrés à cette zone d'intégration environnementale : des espaces verts, des jardins communautaires, des espaces de promenades, un RAVeL...



Nous vous emmenons à la découverte du Port, sous l'angle de la nature et de la biodiversité !

Depuis le début du projet, une réflexion urbanistique globale de l'aménagement de la zone multimodale Liège Trilogiport a été menée par le Port autonome de Liège et le Service public de Wallonie (Direction générale de la Mobilité et des Voies Hydrauliques) afin que le projet s'intègre le mieux possible entre le canal Albert et le village d'Hermalle-sous-Argenteau.

Sur les 120 ha de Liège Trilogiport, près de 40 hectares (39 ha plus précisément, soit près d'1/3) sont consacrés à cette zone d'intégration environnementale qui encercle la plate-forme (25 ha) et embellit les accès du pont Nord (14 ha).

Ces aménagements innovants font par ailleurs partie du projet Connecting Citizen Ports 21 (CCP21) élaboré

dans le cadre du programme européen Interreg IV B et a pu bénéficier dès lors de subsides européens.

Fruit des échanges et de la concertation permanente et constructive avec les représentants du Comité Village Hermalle-sous-Argenteau, cette zone d'intégration environnementale de grande taille contiendra :

- les riverains par la création de vergers et de jardins communautaires qui rencontrent beaucoup de succès ;
- les promeneurs et les cyclistes grâce aux chemins dédiés aux modes doux (RAVeL) ;
- les amoureux de la nature grâce à des plans d'eau avec passerelle et une zone arborée de 4 ha ;

- les crapauds calamites qui y trouveront une plaine de jeux ;
- et la faune et la flore locale !

Les jardins communautaires connaissent également un franc succès ! Plus de 40 parcelles individuelles ont été attribuées. Ils sont gérés par l'asbl RAcynes qui organise divers événements et formations autour de ces jardins communautaires.

Voici un petit aperçu de divers oiseaux observés à proximité de la zone d'intégration environnementale !

8.3. Eco-pâturage de 8,6 hectares avec des moutons et des vaches à Liège Triligiport !

Plus de 40 hectares de la zone portuaire de Liège Triligiport sont réservés au développement de la biodiversité grâce à une large zone d'intégration environnementale. Sur certaines parties de cette zone verte, le Service public de Wallonie a récemment dédié une parcelle de 8,6 hectares à une gestion par éco-pâturage à l'aide d'une quarantaine moutons et de quelques vaches Highlands. Les nouveaux locataires sont arrivés en octobre 2021 sur site en vue d'assurer un désherbage 100 % naturel, y compris sur certains terrains particulièrement abrupts ! Le Port autonome de Liège, gestionnaire de la zone économique, soutient cette initiative favorable à la préservation de l'environnement.

L'éco-pâturage, une solution pratique et idéale

L'éco-pâturage est un mode d'entretien écologique des espaces naturels par le pâturage d'animaux herbivores.

Il est ainsi prévu d'y faire pâturer non seulement des moutons, mais également deux vaches et un taureau présents sur site depuis trois semaines déjà.

L'éco-pâturage sera réalisé sur une partie de la zone d'intégration environnementale et sur une partie du merlon situé le long de la voirie de liaison entre Haccourt et le rond-point d'entrée de Liège Triligiport.

Réalisé à partir de cette fin octobre, cet éco-pâturage tardif est également une solution adéquate pour limiter la prolifération des renouées du Japon.

Le Service public de Wallonie Agriculture, Ressources naturelles et Environnement - Département de la Nature et des Forêts - Direction de Liège (DNF) encadre une convention de pâturage avec un « consortium d'éleveurs » sélectionné après la réalisation d'un appel à candidats et qui est représenté par l'asbl Luscinia Nature. Outre le pâturage, la convention

entre le DNF et Luscinia Nature vise à gérer au mieux les habitats des espèces sensibles cantonnées aux zones de compensation pour la biodiversité mises en place dans la zone d'intégration environnementale en parallèle au développement de la zone portuaire et logistique de Liège Triligiport.

Selon le Cantonement de Liège du DNF du SPW :

« L'éco-pâturage a été identifié comme l'option la plus efficace pour l'entretien de certaines zones et pour le maintien de la biodiversité. L'objectif de cet éco-pâturage, tout comme les autres interventions prévues par Luscinia Nature et le DNF dans le cadre de la convention, est de maintenir et restaurer les habitats favorables à plusieurs espèces rares de milieux ouverts et de zones humides : crapaud calamite, petit gravelot, gorgebleue à miroir, vanneau huppé... ».

Les zones du RAVeL & zones de promenades restent accessibles au grand public pour des balades.



Le Port autonome de **Liège** en quelques chiffres

1^{er} / 3^{ème}

Le Port autonome de Liège est le 1^{er} port fluvial belge et le 3^{ème} port fluvial européen



120 ha

Liège Trilogiport : une plate-forme multimodale de 120 ha

8.032
10.828

8.032 emplois directs et 10.828 emplois indirects générés par le complexe portuaire liégeois



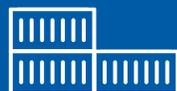
Le Port autonome de Liège gère 33 zones portuaires

27 km
382 ha

Le Port autonome de Liège gère 27 km de quais et 382 ha de terrains portuaires



Tonnage eau-rail-route : 19 millions de tonnes



89.000
conteneurs (EVP) manutentionnés





Editeur responsable

M. Yves Demeffe

Directeur général ad interim du Port autonome de Liège
Quai de Maestricht 14
4000 Liège.



Crédits photographiques et visuels

Port autonome de Liège, WDP, Somef,
DP World Liege, Aerialmedia, Chris Renault,
Marco Mertens, Port of Antwerp, Euroports
Inland Terminals, Olivier Lagae, Weerts Supply
Chain, Jost, Luscinia Nature, FTPL P. Fagnoul,
Novandi - Mahaux Photography, Benoît Huc,
SIROP magazine Margaux Vrayenne / Maxence
Dedry, François de Ribaucourt et AdobeStock.



Graphisme

www.visible.be [24485]

©2022 Port autonome de Liège

Un port **citoyen** ouvert
sur le **monde**

Laissez-vous séduire par le
Port autonome de Liège

Quai de Maestricht 14
B-4000 Liège

T : +32 (0)4 232 97 97
info@portdeliege.be

www.portdeliege.be